



Éditorial



Les décorations de Noël sont en place et j'ai pour la dernière fois, le privilège de m'adresser à vous par l'intermédiaire de notre journal.

L'actualité quotidienne n'est pas particulièrement réjouissante.

Au plan mondial les catastrophes climatiques se généralisent : les tempêtes et cyclones sont de plus en plus fréquents et les niveaux de température battent des records. En Europe la montée du populisme gagne de nombreux pays, et nous sommes tous dans l'attente des conséquences du Brexit. En France le mois de juillet aura été le mois le plus chaud jamais enregistré et le record de température s'établit dorénavant à 45,9° dans le Gard. En avril les télévisions du monde entier se sont tournées vers Paris où un gigantesque incendie emporta les deux tiers de la toiture et la flèche de la cathédrale Notre-Dame. La coupe du monde féminine a enflammé les stades mais la France malgré son talent ne dépassa pas les quarts de finale et pour ces fêtes de fin d'année, les grèves paralysent notre pays.

Aux prochaines élections du 15 mars 2020 cela fera 37 ans que vous m'avez, pour la première fois élu conseiller municipal. C'était en 1983, et en 1995 vous m'avez fait le grand honneur de me choisir pour représenter Niderviller. Cela va faire 25 années, un quart de siècle, des cheveux en moins, quelques kilos en plus, que j'assume la responsabilité de notre commune. J'ai essayé avec mon équipe communale, d'assumer au mieux cette tâche avec les moyens à ma disposition. Cela

n'a pas été toujours très facile, les décisions désagréables à prendre dans l'intérêt général furent trop nombreuses, de même que la gestion de catastrophes ou de drames humains. Les nuits blanches ne manquèrent pas ; mais il y eut également des moments de satisfaction, de joie même, quand par exemple un projet important ou particulièrement difficile était mené jusqu'à son terme. Mais les années passent et nul n'est indispensable. Il est temps de laisser la place afin qu'un nouveau maire plus jeune j'espère, puisse conduire d'autres changements pour le bien de notre commune. Merci à tous ceux qui m'ont soutenu et avec qui j'ai eu le plaisir de travailler, secrétaires et personnels communaux, adjoints, conseillers municipaux et vous aussi habitants de Niderviller et enfin surtout un grand merci à Lucienne, ma femme car sans son soutien permanent je n'aurais pas pu assurer une tâche aussi exaltante que prenante.

Bonne chance à la relève et à vous tous habitants de Niderviller, mes meilleurs vœux de santé, joie et bonheur pour cette nouvelle année 2020.

Claude VOURIOT

Bilan succinct de vingt cinq années de responsabilité communale

Une politique de développement et de revitalisation de l'habitat, menée durant les différents mandats, nous a permis de relancer la démographie dans notre village. La population de Niderviller a augmenté, passant de 1065 à 1245 habitants en 25 années. Le réaménagement du centre village, ainsi que la construction d'un complexe de salles (culturel, associatif et sportif), ont conforté l'attractivité de notre commune.

Les principales réalisations avec l'aide des adjoints, des conseillers et du personnel:

Urbanisme : réalisation du lotissement « Coteau des Argiles » dont les 40 parcelles ont trouvé acquéreurs. Embellissement des abords avec l'aménagement de l'étang et de sa promenade circulaire. Soutien à la réalisation des lotissements privés du "Clos du Petit Bois" et du "Heidenfeld".

Voirie : - reprise totale avec enfouissement des réseaux aériens des rues de la Paix, Beyerlé et de la Place de Gaulle

- réfection totale ou partielle des rues des Vosges, des Vergers, de la Source, de la Marne, de la Libération, du Chemin Noir, de la Carrière, de la place du Monument aux Morts et de la route de Schneckenbusch

- aménagement de parkings rue de la Paix, Beyerlé, de la Pharmacie et des écoles

- remplacement d'environ 80 lampes de l'éclairage public par des lampes à LED dans les rues de Lorraine, des Vosges, des Prés et du lotissement du Schlossberg.

Bâtiments et ouvrages : construction du complexe de salles, réfection du clocher de l'église, reprise et réhabilitation de la Poste, remplacement du chauffage des écoles, accès handicapés pour la Poste et la Mairie, suivi du remplacement du pont « du Vieux Moulin », mise en place de la passerelle « Bailey » et de son sentier d'accès.

- démolition du 1000 club et aménagement des abords incluant le parking des écoles, réfection de la toiture du bâtiment mairie/écoles

- en partenariat avec la CCVB : restauration du site des fours bouteilles avec aménagement de la cour intérieure, des bâtiments dédiés au restaurant et au futur musée.

- engagement auprès des Communautés des Communes de la Vallée de Bièvre puis de Sarrebourg Moselle Sud pour l'aménagement du site de la faïencerie, après démolition des hangars industriels.

Services à la population : nouveaux locaux avec de meilleures conditions d'accueil du périscolaire, maintien de l'activité postale, organisation d'ateliers-conférences sur des sujets liés au « bien-être » : addictions, nutrition, équilibre...

- avec la communauté des Communes, développement de l'internet haut-débit sur l'ensemble du village

Eau : sécurisation de l'alimentation en eau avec création d'un syndicat des eaux et interconnexion des réservoirs et des forages des trois communes, mise en place de compteurs à télé-relève et poursuite du renouvellement du réseau communal

Assainissement : avec la CCVB, finition des travaux de raccordement à la station d'épuration de Sarrebourg.

Ces réalisations ont été exécutées en adéquation avec les capacités financières de la commune. A noter les économies apportées par les travaux d'investissement réalisés par le personnel communal.

Bref et Divers

Fermeture de la mairie :

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 27 décembre.

Fermeture de l'agence postale communale :

En raison des fêtes de fin d'année votre agence postale communale sera fermée du mardi 24 décembre au lundi 6 janvier inclus. Réouverture mardi 7 janvier. Pour vos retraits de colis et courrier, veuillez vous adresser au SAV CORA - Sarrebourg.

Brioche de l'Amitié

La collaboration des membres du Conseil Municipal et des Associations du village pour la vente des brioches de l'amitié a permis de récolter cette année, la somme de 1 580,67 €.

Au nom des enfants, des adultes et des membres de l'association APEI, je tenais à vous exprimer ma gratitude et mes remerciements pour cette collecte.

INFO PREFECTURE

Prenez vos précautions contre les risques du lait cru

LE SAVIEZ-VOUS? Le lait cru peut présenter un risque important pour les jeunes enfants

Les jeunes enfants et particulièrement ceux de moins de 5 ans ne doivent pas consommer de lait cru et de fromages au lait cru*

*Sauf fromages au lait cru à pâte pressée cuite ex. Gruyère, Comté, Emmentaler, Beaufort...

Vérifiez l'étiquette ou demandez conseil à votre commerçant

AGRICULTURE.GOUV.FR ALIMENTATION.GOUV.FR

La fête des Seniors



M. Patrick REICHHELD ainsi que de M. Roland KLEIN président de la Communauté des Communes de Sarrebourg Moselle Sud qui sont venus honorer de leur présence l'ensemble des personnes présentes. (voir photo en dernière page)

et face à un danger mortel

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez** au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir :** chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors :** appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson

www.prevention-maison.fr

Santé publique France

Règlementation de l'usage des pétards

Nous vous rappelons l'interdiction de l'usage des pétards à l'exception des petites catégories C1, C2, F1 et F2.

Selon une tradition bien établie, la municipalité a accueilli 134 seniors au complexe de salles pour un après-midi de retrouvailles, autour d'un bon repas convivial et fort apprécié, concocté par le traiteur "Arnaud BOUR".

Une journée, animée par l'orchestre "Bievertaler Animation" dans la bonne humeur et également une occasion pour les personnes âgées de sortir de l'isolement.

Claude VOURIOT, maire, a également eu le plaisir de saluer au courant de la journée, la venue de notre député M. Fabien DI PHILIPPO, de notre Conseillère Régionale Mme Catherine VIERLING, du Vice-Président du Conseil Départemental

Le Centre hospitalier du Château des Carrières : Une réalisation d'importance pour notre Commune



Vendredi 15 novembre a été inaugurée la nouvelle Unité de Soins de Longue Durée (USLD) en présence de nombreuses personnalités.

Depuis mai dernier, les pensionnaires de l'hôpital de Hoff ont rejoint un équipement tout neuf au château des Carrières de Niderviller.

Ce nouvel ensemble qui peut accueillir 45 personnes âgées dépendantes en chambre individuelle, améliore notablement l'accueil des patients.

Cinq médecins gériatres accompagnés par huit infirmiers, vingt-quatre auxiliaires de santé et huit personnels d'entretien, prennent en charge les patients.

Les travaux ont commencé en 2017 sur le site du château de Niderviller, qui accueille le Centre de réadaptation spécialisé d'Abreschviller-Niderviller.

L'équipement dirigé, par la directrice de l'hôpital de Sarrebourg Mélanie VIATOUX aura coûté 5,7 M€ pour une surface de 1 879 m².

L'équipement améliore grandement la qualité d'accueil et de soins des personnes âgées dépendantes du territoire.



Le château des Carrières fut construit entre 1858 et 1863 par Léopold ALPHENNE parent des ROTHSCHILD de Paris. En 1949 le château de Niderviller prend une nouvelle dimension. Il devient un aérum pour enfants malades (Centre Infantile Saint-Camille). En 1982, après le rachat par le Centre Spécialisé Saint-Luc d'Abreschviller, sa vocation médicale s'affirme comme maison de

convalescence pour les victimes de maladies cardio-vasculaires avant de devenir un service de Soins de suite et de réadaptation (SSR), accompagné d'un hôpital de jour gériatrique. L'USLD mis en service en mai dernier complète ce bel ensemble.

Les services proposés par la Communauté des Communes

SE DÉPLACER EN MOSELLE SUD



LE RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN

LES TRANSPORTS À LA DEMANDE

iSitat Couronne : fonctionne du lundi au samedi, sur réservation préalable jusqu'à 2 h avant votre voyage.

Les communes desservies : **Bébing, Buhl-Lorraine, Haut-Clocher, Hommaring, Imiling, Niderviller, Sarrautroff.**



iSitat Villages : fonctionne les mardis et les vendredis, jours de marché, pour vous permettre de faire vos courses ou vos rendez-vous à Sarrebourg de 9h à 12h. (Réservation obligatoire la veille).

Ce service est disponible à partir des communes suivantes : **Assenoncourt, Aspach, Barchain, Belles-Forêts, Desseling, Foulcrey, Fraquelfing, Fribourg, Guermange, Hattigny, Helling-lès-Fénétrange, Ibigny, Lafrimbolle, Landange, Laneuveville-lès-Lorquin, Métairies-Saint-Quirin, Neufmoulins, Rhodes, Richeval, Saint-Georges, Schneckenbusch, Postroff, Turquestein-Blancrupt, Xouaxange.**

LES LIGNES RÉGULIÈRES



iSibus ce sont 2 lignes régulières desservant **Sarrebourg** et **Réding** du lundi au samedi.

Plus d'info et réservation au 0 800 71 06 36 ou sur le site internet isibus.fr



LE RÉSEAU FLUO GRAND EST TRAIN ET CAR

Depuis les gares de Sarrebourg, Réding, Igney, Avricourt et Berthelming vous pouvez rejoindre quotidiennement en train les villes de Strasbourg, Saverne, Nancy, Lunéville et Metz.

Le territoire dispose également de 4 lignes de car TER Fluo Grand Est desservant plusieurs fois par jour la ville de Sarrebourg au départ de : **Igney-Avrincourt, Lutzelbourg, Morhange, Sarre-Union** et de 12 lignes du réseau Fluo Grand Est 57 (ex-TIM) au départ de : **Abreschviller, Bataville, Blamont, Château Salins, Dabo, Dannelbourg, Dieuze, Drulingen, Hommert, Niderhoff, Vallerysthal, Walscheid.**



LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Sur le territoire, la CCSMS a implanté 17 bornes de recharge pour véhicules électriques.

Elles se situent dans les communes suivantes : **Abreschviller, Fénétrange, Héming, Langatte, Lorquin, Moussey, Niderviller, Plaine-de-Walsch, Réding, Sarrebourg, Troisfontaines.**

Rechargez votre véhicule pour 0.25€ par kWh !

Pour utiliser ces bornes de recharge, rendez-vous sur le site internet ou l'application mobile **FRESHMILE**.



LE COVOITURAGE

Pour faciliter vos déplacements, la CCSMS a aménagé plusieurs aires de covoiturage dans les communes suivantes : **Fénétrange, Héming, Moussey, Plaine-de-Walsch, Sarrebourg, Troisfontaines.**

Vous y retrouverez des parkings vélos, une borne de recharge et un arrêt de bus à proximité.

Nous vous proposons une application dédiée au territoire pour trouver des covoitureurs ou vous faire emmener.

Partagez vos trajets et vos frais grâce à l'application mobile IDVROOM et le site internet isiauto.fr



LA MOBILITÉ CYCLABLE

LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Un service de location de Vélos à Assistance Electrique est à votre disposition. Vous pouvez les louer au jour, à la semaine ou au mois.



Déplacez-vous sans effort jusqu'à 25km/h et 50km d'autonomie !

Plus d'info sur le site internet isibus.fr ou à l'agence iSibus rue de la gare à Sarrebourg

LE RÉSEAU CYCLABLE

Deux pistes cyclables ont été aménagées en 2019 :

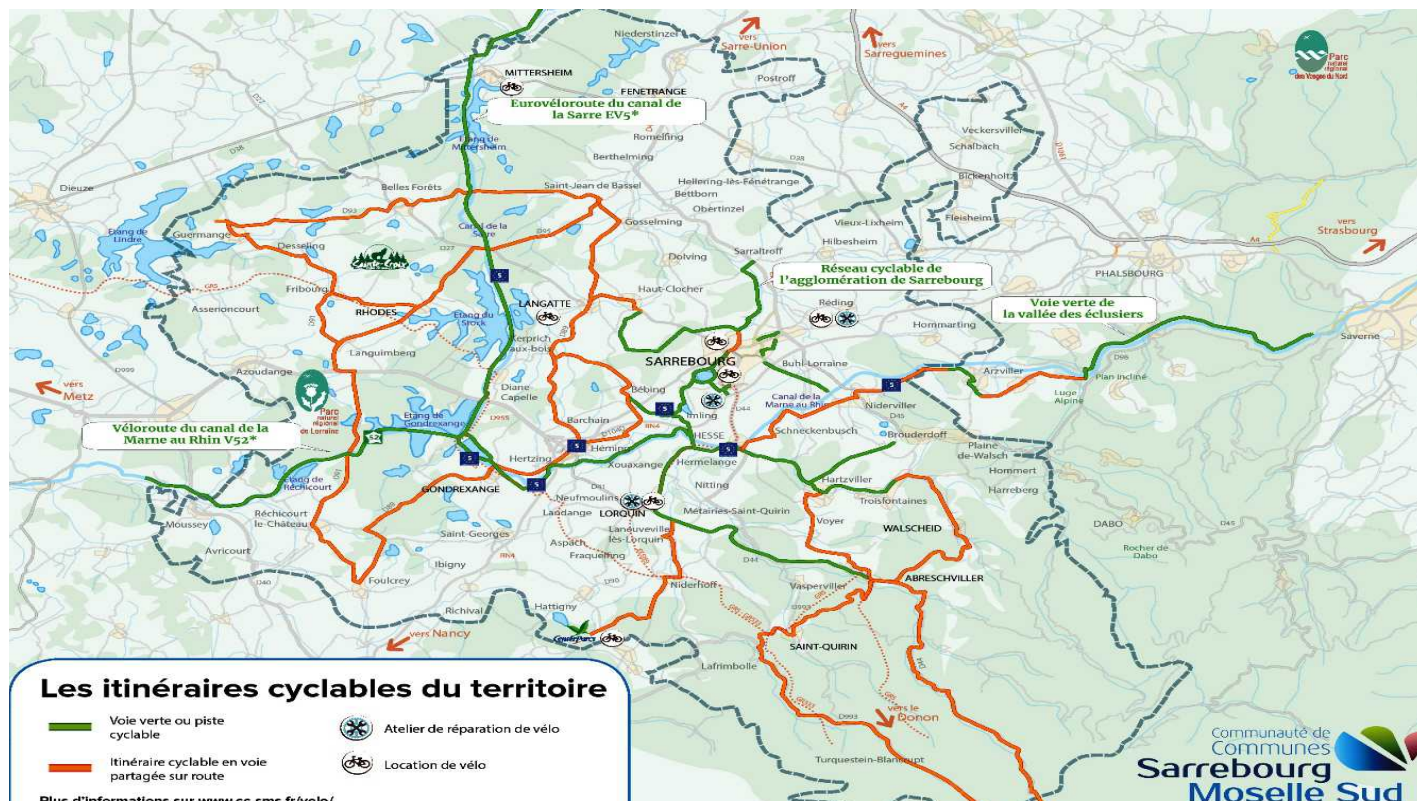
- de Moussey à Parroy (54) avec les communautés de communes du Saulnois et du Sânon
- de Hesse à Hertzling en passant par Xouaxange

Ces travaux portent à 120km les pistes cyclables en site propre sur le territoire intercommunal.

LE LOCAL À VÉLO

50 places sont à votre disposition pour stationner votre vélo dans un local sécurisé à la gare de Sarrebourg.

Plus d'info à l'office de tourisme : 03 87 03 11 82



Et si c'était le bon moment pour faire des travaux de rénovation énergétique ?

FAITES APPEL À L'ESPACE ÉNERGIE HABITAT !

Un service proposé par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud



Nous vous proposons des conseils et un accompagnement **personnalisé, neutre et gratuit** pour :

- Définir et prioriser les travaux à entreprendre dans votre logement
- Mobiliser les aides publiques disponibles pour la rénovation thermique
- Solliciter les entreprises qualifiées et locales
- Vérifier la compatibilité des devis avec vos objectifs de rénovation

Contactez dès maintenant un conseiller à l'Espace Énergie Habitat :

Par Téléphone au 03 87 86 46 62 (Du lundi au vendredi de 9h - 12h et de 13h30 - 17h)

Par mail à l'adresse suivante: mosellecentre@eie-grandest.fr



Espace Énergie Habitat - 11, rue Erckmann Chatrian 57400 Sarrebourg (uniquement sur rendez-vous)





UN SERVICE DEDIE AUX ENTREPRISES

Depuis deux ans, la CCSMS propose un service dédié aux entreprises Sud Mosellane afin de **favoriser les collaborations interentreprises** liées à la gestion des ressources : matières, déchets, énergies, compétences, équipements, ...

Le but principal est de **limiter l'impact de leurs activités sur l'environnement** et de **réduire leurs coûts de fonctionnement** en accompagnant les échanges entre entreprises de notre territoire.

Au quotidien, la chargée de mission de la CCSMS, Sabrina ROITEL, rencontre les représentants des entreprises et les partenaires économiques afin de **recenser leurs besoins** et de **leur proposer des solutions**. Pour encourager les rencontres entre entreprises, sont régulièrement organisés des réunions thématiques ou des ateliers de travail.

Depuis le démarrage du service de nombreuses actions ont été menées, ce qui a permis, entre autres, de mettre en place des échanges de palettes, de mutualiser l'achat d'énergies ...



Aujourd'hui, **vingt-cinq acteurs économiques** sont engagés dans la démarche. Les prochains projets de collaboration vont traiter de l'échange de matières premières, de la formation professionnelle, de la mutualisation de contrat de collecte de déchets ...

L'objectif pour cette nouvelle année est de faire émerger d'autres actions et d'associer à la démarche de nouvelles entreprises pour favoriser un développement économique durable de notre territoire.

Pour rejoindre la démarche, contactez Sabrina Roitel : 03 87 03 05 16 / s.roitel@cc-sms.fr

Les infos du Pôle Déchets

Pôle Déchets
PAYS DE SARREBOURG

Le Flash Info

J'OPTIMISE LE TRI !

NE PAS EMBOITER DEUX EMBALLAGES
Deux emballages de matières différentes, emboîtés l'un dans l'autre ne pourront pas être séparés.

BIEN VIDER ET NE PAS LAVER LES BOITES ET LES BARQUETTES
NE GASPILLES PAS D'EAU POUR RENDRE UN DECHET RECYCLABLE
Il suffit de bien les vider.

ECRASER LES BOUTEILLES ET PLIER LES CARTONS
Les bouteilles en plastiques ou les cartonnettes sont légers mais occupent beaucoup de place. En écrasant ou en pliant vos emballages vous pouvez gagner jusqu'à 30% d'espace dans votre bac.

JETER VOS EMBALLAGES EN VRAC :
PAS DE SAC DANS LE BAC DE TRI
(Excepté dans certaines rues du centre-ville de Sarrebourg, qui sont collectées en sacs jaunes)
Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les trieurs du centre de tri n'ont pas le droit d'ouvrir des sacs plastiques. Ces sacs sont systématiquement écartés en refus de tri et renvoyés vers l'incinération.

À JETER ? À RECYCLER ?
Pour tout savoir, téléchargez
L'APPLI GUIDE DU TRI

App Store | Google Play | QR code

+ d'infos : www.pays-sarrebourg.fr
0800 807 018 GRATUIT depuis un poste fixe

CITEO
Donnez ensemble une nouvelle vie à nos produits.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Dès le 1^{ER} JANVIER 2020

TOUS les emballages en plastique se trient !

QR code

Tous les papiers, emballages et briques en carton

Emballages en métal

Bouteilles et flacons en plastique

NOUVEAUX en +

En vrac, non lavés, non emboîtés

Tous les autres emballages en plastique

Tous les petits emballages en métal



☎ 0800 807 018 (GRATUIT depuis un poste fixe)

www.pays-sarrebourg.fr

PÔLE DÉCHETS DU PAYS DE SARREBOURG

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi de 13h à 17h

Mardi à jeudi de 9h à 11h45 et de 13h à 17h

Vendredi de 9h à 11h45

Terrasses de la Sarre - 57400 SARREBOURG

VOS DEMARCHES AU PÔLE DECHETS

BESOIN D'UN BAC SANITAIRE ?

Un bac sanitaire peut être alloué à une personne en perte d'autonomie portant des protections anatomiques, en contactant le Pôle Déchets au **0800.807.018**.

Un certificat médical devra être fourni afin d'établir une convention.

DEMENAGEMENT / EMMENAGEMENT

Pour tout changement d'adresse, vous devez impérativement **vous présenter au Pôle Déchets** avec un **justificatif de votre nouveau domicile et une pièce d'identité**.



Si vous quittez l'arrondissement de Sarrebourg, n'oubliez pas de nous ramener votre poubelle d'ordures ménagères (couverture bordeaux ou rouge). Sans la poubelle, le contrat ne pourra être clôturé et la ou les factures resteront dues.

CHANGEMENT DE SITUATION DU FOYER

Pour toute arrivée, départ, naissance ou décès au sein de votre foyer, contactez le Pôle Déchets au **0800.807.018** pour signaler votre changement de situation et pensez à en informer votre mairie.

LE PÔLE DECHETS VOUS INFORME

FORMATION COMPOSTAGE

Le Pôle Déchets vous accompagne dans la valorisation de vos déchets de cuisine et de jardin. Pour cela, d'Avril à Octobre, nous proposons une formation gratuite, ouverte à tous et la vente de composteurs à moindre coût. **La vente des composteurs s'adresse aux nouveaux habitants (déménagement effectué dans l'année) et s'effectue uniquement à l'issue de la formation.**

Inscription par mail à pole-dechets@pays-sarrebourg.fr et m.maire@pays-sarrebourg.fr

DISTRIBUTION DES CALENDRIERS 2020

Les calendriers de collecte de l'année 2020 seront distribués par vos mairies directement dans vos boîtes aux lettres.

HORAIRE D'HIVER DES DECHETERIES

Comme chaque année, en période hivernale, les déchèteries adaptent leurs horaires :

Du 1er Novembre 2019 au 29 Février 2020 - Fermeture des déchèteries à 17h au lieu de 18h.



La vie des associations

Amicale du Conseil Municipal et du Personnel Communal



La quatrième édition de la « Vallée de la Bièvre en Fête » a eu lieu le dimanche 13 octobre 2019 de 10 à 18 heures dans et autour du Complexe de Salles de Niderviller.

Comme les années précédentes, l'Amicale du Conseil Municipal et du Personnel de la Commune de Niderviller a organisé et piloté la manifestation. Pour cela, nous avons bénéficié du soutien total de la municipalité de Niderviller, de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud, de l'Office du Tourisme de Sarrebourg Moselle Sud, du Pays de Sarrebourg, du Crédit Mutuel Bièvre et Vosges ayant son siège à Niderviller et d'un collectif d'associations du village.

La partie communication nous a été facilitée par l'engagement du correspondant local du Républicain Lorrain monsieur Achereiner. Saluons également la présence d'un stand de Recrutement du 1° RI.

L'organisation matérielle et humaine a été rendue possible par l'engagement total avant, pendant et après la manifestation de plusieurs associations de Niderviller : les Sapeurs Pompiers - le Diouk's Band - le Tennis Club - le Foyer - les Amis du Patrimoine de Niderviller - les Arboriculteurs - les Anciens Combattants - le Conseil de Fabrique - le Club de l'Amitié - la Chorale - En Musique - les Donneurs de Sang - le Club d'Épargne le Nidervillois .

De nombreuses personnalités nous ont fait l'honneur d'assister à l'inauguration de la manifestation en ce dimanche matin, sous un ciel clément, marquant ainsi leur intérêt pour cette mise en valeur du terroir. Saluons donc Madame la Conseillère Régionale du Grand Est, Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental de la Moselle, Madame la Conseillère Départementale de la Moselle, Messieurs les Vice-Présidents de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud, Monsieur le Maire de Niderviller, Mesdames Messieurs les Maires de Communes des environs, Mesdames Messieurs les Présidentes et Présidents d'Association Communale.

Le Président de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud nous a fait une visite au courant de l'après-midi.

Après les salutations et les allocutions d'usage, tout cet aréopage a déambulé dans les travées, discutant et s'informant auprès des exposants de la qualité de leurs produits, de leur origine, avant de prolonger ces discussions autour d'un vin d'honneur offert par la commune.

Près de 2000 visiteurs ont su profiter de cette belle journée pour découvrir les produits de nos exposants. Une restauration midi et soir avait été préparée par nos bénévoles.



Diverses animations furent proposées au courant de la journée.



- Mur d'escalade en activité toute la journée et animé par le Foyer de Niderviller
- Promenades à poney assurées par les poneys de Nadège Koestler de Métairies Saint Quirin
- Essai de bicyclette électrique proposé par ISIBUS
- Animaux de la ferme Saint Désiré
- Exposition de Vieux Tracteurs des arboriculteurs de Saint-Louis grâce à Patrick Reichheld
- Vice-Président du conseil Départemental de la Moselle
- Initiation à la navigation sur le Canal de la Marne au Rhin réservée auprès d'Etienne Oswald et assurée dans la Marina des Etablissements Kuhnle
-

- Conte pour enfants en salle du périscolaire par Hélène Oswald de l'Association « En Musique » s'intitulant « Les Carottes sont cuites ».

- Démonstration de tir AIR SOFT de DELTA HAWK TEAM 57

L'Amicale tient à remercier chaleureusement tous ceux et toutes celles qui ont participé à cet événement, tant les 45 exposants, parmi lesquels des commerçants, des artisans, des associations, que les bénévoles qui ont assuré les services nécessaires à la bonne marche de la fête.



Sortie de l'Amicale le 15 septembre à Luxembourg

Cette quatrième édition de la « Vallée de la Bièvre en Fête » est cependant la dernière de cette équipe municipale puisque le mandat s'achève en mars 2020. Nous espérons de tout cœur que la nouvelle municipalité qui sortira des urnes l'année prochaine perpétuera cette tradition maintenant installée dans la durée.

Au nom de l'Amicale du Conseil Municipal et du Personnel Communal, je renouvelle tous mes remerciements à l'ensemble des personnes ayant répondu présents aux quatre éditions de " LA VALLEE DE LA BIEVRE EN FÊTE "

Pour l'Amicale : Le Président Jean KARCHER



Les Anciens Combattants

Avant de passer sur l'action locale de la section et du groupement, j'aimerais rendre un hommage tout particulier, à nos treize soldats tombés au combat pour la Patrie le 25 novembre en début de soirée dans le Liptako malien.

Les soldats tombés au combat

- Le capitaine Nicolas Megard, 35 ans, du 5e Régiment d'Hélicoptères de Combat
- Le capitaine Romain Chomel de Jamieu, 34 ans, du 4e Régiment de Chasseurs
- Le capitaine Benjamin Gireud, 32 ans, du 5e Régiment d'Hélicoptères de Combat
- Le capitaine Clément Frisonroche, 27 ans, du 5e Régiment d'Hélicoptères de Combat
- Le lieutenant Pierre Bockel, 28 ans, du 5e Régiment d'Hélicoptères de Combat
- Le lieutenant Alex Morisse, 30 ans, du 5e Régiment d'Hélicoptères de Combat
- L'adjutant-chef Julien Carette, 35 ans, du 5e Régiment d'Hélicoptères de Combat
- Le maréchal-des-logis-chef Jérémy Leusie, 33 ans, du 93e Régiment d'Artillerie de Montagne
- Le sergent-chef Andreï Jouk, 43 ans, du 2e Régiment Etranger de Génie
- Le maréchal-des-logis-chef Alexandre Protin, 33 ans, du 4e Régiment de Chasseurs
- Le maréchal-des-logis Valentin Duval, 24 ans, du 4e Régiment de Chasseurs
- Le maréchal-des-logis Antoine Serre, 22 ans, du 4e Régiment de Chasseurs
- Le brigadier-chef Romain Salles de Saint-Paul, 35 ans, du 5e Régiment d'Hélicoptères de Combat

A l'image de nos Anciens qui ont bâti la France au fil de l'épée, Ils ont rejoint la longue cohorte des soldats morts pour notre pays.

Sarrebourg le 3 août

Le 3 août 1919 à 14h30 dans la salle des fêtes de Sarrebourg, se sont réunis 180 mutilés résidant dans les différentes communes de l'arrondissement, à l'appel de MM Emile Peter de Sarrebourg, Victor Zwiebel et Jean Halter de Walscheid.

Lors de cette réunion, est créé la section d'arrondissement de l'UIACVG de Sarrebourg, membre de l'Union des Invalides et anciens d'Alsace Lorraine constituée le 15 juin précédent à Strasbourg et dont le premier président est M Joseph Mairhofer de Modenheim dans le Haut-Rhin. Lors de cette assemblée générale constitutive est nommé le premier comité directeur :

La présidence revient à M Emile Peter.

- Vice-Président Fernand Lévêque De Sarrebourg.
- Secrétaire Victor Zwiebel de Harzwiller.
- Secrétaire adjoint Aloyse Klein de Sarrebourg.
- Trésorier Ernest Schmidlin de Vallérysthal.
- Trésorier adjoint Eugène Dintzner de Harreberg.
- Suivis des assesseurs : Alphonse Grosse de Guntzwiller, Eugène Hagen de Bertelming, Auguste Lux d'Abreschwiller, Charles Reeb de Diane-Capelle, Nicolas Metzger de Niderviller et Auguste Zoliger de Walscheid.
- Deux réviseurs aux comptes sont également nommés, MM Auguste Bour de Sarrebourg et Auguste Sins de Réding.

A 17h00 les 100 premiers membres adhéraient après s'être entendu sur les principes de fonctionnement et de déontologie. En clôture un triple « Vive la France » tonnait dans la salle.

Ce deuxième semestre aura donc été marqué, par le centenaire de la section de l'Union des Invalides Anciens Combattants et Victimes de Guerre (UIACVG) de l'Arrondissement de Sarrebourg.



Ce centenaire qui s'est déroulé le dimanche 25 août 2019 au complexe de salles de Niderviller avec près de 300 convives (dont 54 membres et conjointes du GPM de Niderviller) nos élus et autorités locales présentes, Sous-Préfet, Député, Conseillère Régionale et Départementale, commandant en second du 1^{er} RHC, 1^{er} RI et du GSBdD (Groupement de Soutien de la base de Défense de Phalsbourg)

nous ont fait l'honneur d'être des nôtres, ainsi que notre Président Régional et quelques Maires non pris par la sortie annuelle des Maires de l'ancien Canton de Sarrebourg. Également présente, l'association « LORRAINE HISTOIRE VIVANTE » au travers de la présentation d'uniformes français de la 1^{ère} guerre mondiale.

Ce centenaire a donc eu un grand succès, dans un premier temps pour nos membres présents mais aussi pour la communication auprès de nos élus et autorités locales.

Le choix de le faire à Niderviller et non Sarrebourg (lieu de création de la section) est dû, à la capacité d'accueil que notre complexe de salles peut nous offrir et que l'on peut difficilement trouver à proximité.

Concernant notre propre Groupement, nous ne perdons pas l'espoir de retrouver des archives concernant la création de celui-ci, et peut-être voir avec nos « Amis du Patrimoine de Niderviller »

Cette page étant tournée, j'en profite pour revenir sur celui qui nous a quitté au cours de ce premier semestre 2019 :

- Monsieur UNTERNEHR Roger le 16 juin 2019 à l'âge de 83 ans.
Les obsèques ont eu lieu à Hoff le 19 juin 2019.

Encore, toutes nos sincères condoléances à sa famille, à laquelle nous assurons notre soutien. Et maintenant notre traditionnelle rétrospective du semestre en images.
Retour sur notre centenaire du 25 août 2019.



La commémoration du 11 novembre 2019, qui a encore rassemblé un bon nombre de Nidervillois et d'enfants de la commune, sans oublier évidemment nos membres et les soldats du feu, toujours fidèles à nos commémorations.



Quatre récipiendaires ont été mis à l'honneur :
Décorés de la Croix du Combattant :



Monsieur CHARLEMAGNE Michel.



Monsieur ANTONI Alphonse.

La Médaille de Reconnaissance de la Nation :



Monsieur FIORITO Tony.

L'insigne de 3 ans de porte-drapeau :



Monsieur CONQUET Laurent.



Également deux récompenses de l'Union Fédérale :

- Monsieur VOURIOT Claude, membre et Maire de Niderviller.
- Madame STEIN Leticia, porte coussin du groupement.

Les dates à retenir pour le prochain semestre :

- Le 24 janvier 2020 à 19h00, notre buffet/Galette.
- Le 08 mai 2020, Commémoration de la fin de deuxième guerre mondiale.



Il me reste maintenant à vous souhaiter au nom du comité et de moi-même, d'excellentes fêtes de fin d'année, en espérant vous retrouver nombreux le 24 janvier pour notre buffet/galette.

Le Président : LAMIRAULT Fabrice

La Carnavalesque

Carnaval à Niderviller

Le seul, le vrai, fondé par Eugène SIQUOIR le 3 Novembre 1963

Confortée par le succès populaire de la saison 2019, la Société Carnavalesque de Niderviller convie son public à deux jours de fêtes inoubliables, où les harengs feront leur grand retour.

Tout commence le Dimanche 23 Février 2020, à 14h31 précises, avec le traditionnel défilé dans les rues du village, sous les airs de la Fanfare de Réding.

C'est ensuite l'orchestre Christalys qui prendra le relais pour l'incontournable matinée dansante, qui sera prolongée jusqu'à 22h, avec des pizzas-flamms dès 17h30.

L'entrée sera libre et tous les enfants présents auront droit à leurs gâteaux gratuits.

Le lendemain, Lundi 24 Février se déroulera le fameux Lumperbal, où tous les amoureux du déguisement pourront venir s'éclater sur les mélodies endiablées des Christalys.

L'entrée sera de 5€ et tout le monde pourra se régaler avec des Harengs ou du Pâté Chaud.

L'ouverture des portes se fera dès 19h, à cause du nombre de places limitées.

Cordiales invitations à tous et venez nombreux pour découvrir notre expo photos qui rend hommage aux pères fondateurs du Carnaval Nidervillois.

Réservation obligatoire des repas chez Marie-Rose BRENNER au 03.87.03.42.72, avant le 20 Février à bientôt.



Pour la Carnavalesque : Jacky BRENNER

Le Foyer de Niderviller

Secteur Enfance

Depuis 15 ans maintenant le périscolaire accueille les enfants scolarisés à l'école de Niderviller. Chaque année un thème est proposé pour la déco de la salle. Cette année, une photo portrait de chaque enfant a été imprimée, ainsi que différents accessoires (lunette, diadème, moustache, chapeaux...), avec ces accessoires interchangeable, les enfants ont pris plaisir à se déguiser à leur convenance. Pour la fête du périscolaire de Noël, l'équipe d'animation a décidé d'emmener les enfants au cinéma pour regarder un dessin-animé de Noël.



En ce qui concerne les activités extrascolaires, différentes disciplines sont proposées au sein de la structure :

Les mercredis matin danse pour les enfants de 4 à 12 ans, animés par Elisa. Les filles préparent différentes chorégraphies sur des musiques du moment qu'elles ont choisies ensemble.



La baby aikido pour les enfants de 5 à 7 ans, animée par Denis et Sylvie, le lundi soir. Les enfants apprennent les bases de cette discipline et passent différents grades durant la saison.

L'aïkido pour les enfants et les ados, débutants et confirmés à partir de 7 ans, animé par Denis et Franck, les vendredis soir. Deux fois par an, les Maîtres Denis et Franck, font passer des grades aux jeunes appelés des « KYU ». Les jeunes sont classés du 6^{ème} au 1^{er} Kyu et reçoivent ainsi différentes ceintures de couleurs en fonction du grade obtenu.

L'escalade enfant qui se déroule les mardis soir, pour les enfants de 7 à 10 ans, animée par Jonathan et Richard. Les initiateurs leur inculquent les règles de bases de sécurité et les techniques de grimpe. Deux créneaux sont également proposés pour les ados de 10 à 16 ans les lundis et vendredis soir de 18h30 à 19h30. L'activité a été prise d'assaut et a vite affiché complet.

La rentrée du foyer a été très dense par le lancement d'activités Babygym et gym Enfant sur plusieurs créneaux. Actions inédites animées par Sylvie Duval, pour les enfants de 2 à 8 ans les mardis soir, mercredis matin et après-midi et jeudi soir. Sylvie propose des séances de qualité sur différents agrès et modules préparant les jeunes enfants à la pratique du sport. Pour cette saison de lancement on compte 64 inscrits.





Le centre aéré des vacances de la Toussaint affichait complet. Pour cette session réservée aux 8-14 ans, les jeunes ont réalisé un film d'horreur. La semaine a été très intensive entre séances de tournage, de maquillage, répétitions, montage informatique... Durant la semaine, d'autres activités telles que sport, jeux... ont été proposées aux enfants qui ne participaient pas au tournage. Différents lieux de tournage ont été utilisés tels que le Foyer, le complexe de salles, la forêt, l'école ainsi qu'une vieille maison qui nous a gentiment été prêtée par la famille Couzigné. En fin de semaine, les

jeunes se sont rendus au Burger King et au cinéma pour un petit moment de détente. Les parents ont également été invités à l'avant première du film. Chaque enfant est reparti avec une copie du film. Ce fut une très belle semaine au cours de laquelle les jeunes se sont investis pleinement.

Pour l'année 2020, le foyer propose des centres aérés pour les vacances scolaires :

- vacances d'hiver : du 17 au 21 février 2020 le thème sera « sport, jeux et brico »
- vacances de printemps : du 14 au 17 avril 2020 le thème sera « la nature et ses merveilles »
- grandes vacances : du 15 au 31 juillet 2020
- un séjour en Haute-Savoie pour les 9-16 ans du 05 au 12 juillet (complet)

Toute l'équipe d'animation vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Secteur Adultes

Et c'est reparti pour une nouvelle saison au foyer grâce à nos différents animateurs qui proposent des activités de qualité et à nos membres nous restant fidèles depuis de nombreuses années.

La rentrée des activités s'est faite tout au long du mois de septembre.

Ainsi c'est avec Antoine que les séances de gym sénior et gym tonic ont repris. De nouveaux adeptes ont rejoint les groupes et ont découvert la bonne ambiance qui y règne.



Avec ses deux activités, Antoine, compte presque une soixantaine de membres. Pour le confort de tous, le foyer s'est équipé de nouveaux tapis de gym.



La danse de société, animée par Odile, propose deux créneaux différents : débutants et confirmés. Pour cette saison, l'animatrice compte une trentaine d'inscrits, dont beaucoup de débutants. C'est avec engouement qu'elle enseigne les pas de base des différentes danses.

L'activité escalade affiche déjà complet dès le premier trimestre avec une centaine d'inscrits. L'équipe d'initiateurs et d'encadrants se partage les différents jours de la semaine pour la satisfaction des grimpeurs enfants et adultes.



Le groupe de peinture sur toile a quant-à lui retrouvé le chemin de sa salle d'activité tous les mercredis pour passer un moment agréable en peignant suivant les envies et inspirations.



C'est toujours avec Olivier que les séances d'œnologie ont lieu un vendredi par mois. Cette saison a également accueilli de nouveaux adeptes et une quinzaine de participants vont pouvoir partager de belles dégustations.

Les joueurs du RDV du Geek ont eux aussi repris leur activité au sein du Foyer. Chaque week-end, ils s'affairent à la mise en place et création de divers jeux de rôle, de stratégie, de figurines... Une trentaine de passionnés se retrouvent donc toutes les semaines dans les locaux du Foyer.

Pour cette saison, le foyer a décidé de changer son fonctionnement en ce qui concerne les séances d'Informatique. L'activité est articulée par sessions thématiques de deux à trois semaines les lundis après-midi de 14h00 à 15h30. Les gens s'inscrivent aux sessions qui les intéressent.

Les thèmes sont les suivants :

Session transfert photo du 03/01 au 27/01, tarif 30€

Session smartphone du 09/03 au 16/03, tarif 20€

Session création, rangement dossiers, transfert clé USB ou disque externe du 04/05 au 18/05, tarif 30€

Session mail du 08/06 au 15/06, tarif 20€

Une inscription préalable est obligatoire, dans la limite des places disponibles. Matériels non fournis.

Toute l'équipe du Foyer vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année

Le Comité et la Présidente Marie-Véronique BUSCHEL

Les Écoles

Fête de la mobilité

Le 18 octobre à Niderviller, les élèves du CP au CM2 ont pu participer à la Fête de la mobilité, un événement de sécurité routière à vélo organisé par la Communauté des Communes de Sarrebourg Moselle Sud et la Commune de Niderviller. Les élèves par classe ont pu évoluer avec leur vélo selon des circuits d'agilité et d'aptitudes à vélo mis en place pour l'occasion dans la cour.



Un quizz sur des connaissances sur le domaine du vélo a été proposé en plus aux plus grands.

À l'issue de cette après-midi, des cadeaux ont été offerts à tous les enfants. Un goûter a été servi par la Communauté des Communes à tous ceux présents après la classe parents et petits. C'était l'occasion de participer à des animations gratuites sur le vélo, de faire réparer gratuitement son vélo et de pouvoir tester des vélos à assistance électrique dans une ambiance conviviale.

Spectacle de Noël :



Tous les élèves de l'école ont assisté à un magnifique spectacle intitulé « Un Noël de gourmandises ». Cette année ils ont eu la surprise d'avoir un invité. En effet Saint Nicolas est arrivé un peu avant le spectacle. Les enfants de la petite section de maternelle au CM2 ont pu lui chanter les chansons apprises en classe. Saint Nicolas a bien apprécié et comme il n'était pas venu les mains vides, il leur a offert à chacun un livre et un « mannele ».

Puis tous ensemble ils ont profité de ce beau divertissement tout en couleurs et en musique.

Les Enseignantes



Le Corps des Sapeurs-Pompiers

Le Centre d'Intervention : Des effectifs en baisse

Notre centre d'intervention est l'un des premiers maillons de la chaîne de secours.

Notre sollicitation (100 interventions par an) se compose de 80% de secours à la personne et de 20% d'opérations diverses et d'incendie.

Actuellement, 15 Sapeurs - Pompiers Volontaires défendent notre commune. Mais, nous constatons une baisse de nos effectifs d'année en année.

Aussi, nous profitons de cette page pour lancer un appel aux candidats, Homme et Femme, qui souhaiteraient nous rejoindre et ainsi garantir à nos concitoyens un service de secours de proximité et de qualité.

Pour cela, il suffit d'avoir au minimum 16 ans, d'être en bonne santé, d'être à jour de ses vaccins (dont l'hépatite B) et de ne pas avoir peur ni du vide ni du feu et de savoir nager....

Les dossiers de candidatures sont à récupérer auprès du Chef de centre Jean-Philippe METZGER (06.71.90.86.57). Ces dossiers sont à déposer avant le 1^{er} mars.

N'hésitez pas, Venez nous rencontrer !



L'Amicale des Sapeurs Pompiers:

A l'occasion de la cérémonie de Sainte Barbe, plusieurs membres du centre d'intervention ont été mis à l'honneur pour leur engagement en présence du Monsieur le Conseiller Départemental, Monsieur Patrick REICHHELD :

- Adjoint au chef de centre depuis 14 ans et chef de groupe depuis 2012, L'adjudant-chef Thierry METZGER a été nommé au grade de Lieutenant de Sapeur - Pompier Volontaire.

- Suite à sa réussite aux formations de chef d'agrès tout engin, Le Sergent-chef Damien GUENAIRE a été nommé au grade d'Adjudant.

- Le Caporal Guillaume SCHLOSSER a été élevé à la distinction de Caporal - chef.

- Suite à sa réussite aux formations de chef d'équipe, le Sapeur de 1^{ère} classe Jonathan WAGNER s'est vu remettre ses galons de Caporal.

Par ailleurs, je profite de cette tribune pour adresser tous nos remerciements à l'ensemble des bénévoles qui nous ont soutenus, aidés et encouragés lors de la 7^{ème} édition de "Running".

Bien évidemment, nos remerciements s'adressent également aux différents propriétaires forestiers, à nos mécènes, à la Municipalité pour la mise à disposition de leurs moyens techniques, les autorisations de passage et du soutien financier qu'ils nous ont apportés.

Enfin, l'amicale des sapeurs-pompiers de Niderviller exprime ses plus vifs remerciements aux habitants de la commune pour l'accueil réservé et la générosité témoignée lors de la vente des calendriers.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Président de l'Amicale : Jean-Philippe METZGER

Les Arboriculteurs

L'alambic refait à neuf :

Notre alambic, nous l'avons acquis d'occasion et après de nombreuses années d'utilisation, il montrait de sérieux signes de fatigue. Il était nécessaire de réaliser une restauration complète pour pouvoir encore l'utiliser dans de bonnes conditions et en sécurité.

Nous avons fait appel à la chaudronnerie LINCK à EPFIG qui s'est chargée des travaux. Ces travaux ont consisté à :

- La fabrication d'une nouvelle cuve de refroidissement en inox, d'un nouveau foyer de chauffe et un nouvel habillage du bain marie. Le montant de ces travaux est de 4344€ TTC. Pour ce chantier le comité a demandé et obtenu des subventions.

- 1000€ de subvention exceptionnelle de la municipalité de Niderviller.

- 2172€, soit 50 % du montant total de la facture de la part du département de la Moselle par l'intermédiaire de Patrick REICHHELD conseiller départemental.

Il ne restait plus que 1 272€ à la charge de l'association pour un alambic pratiquement neuf.

Le comité adresse ses plus vifs remerciements à monsieur le Maire et à monsieur le Conseiller Départemental.

UNE NOUVELLE PRESIDENTE :

Lors de l'assemblée générale de 22 novembre 2019 Bernard STRICHER a annoncé son retrait du poste de président de la Société d'Arboriculture. Membre du comité depuis 1983 date de la création de l'association. De 1983 à 2002 il a occupé le poste de vice-président et de 2002 à 2019 le poste de président, soit un total de 36 années au sein du comité.

Au cours de cette même l'A. G. trois autres membres du comité, Mr. MEYER B., Mr. SIQUOIR F. et Mr. PETREMANN R. ont annoncé qu'ils ne désiraient plus renouveler leur fonction.

Le comité restant s'est réuni le 5 décembre pour configurer la nouvelle équipe dirigeante. A été élu à l'unanimité au poste de Présidente Madame Nathalie KIENITZ (nouvelle membre du comité), elle sera assistée du vice-président Manuel KULMANN, du trésorier Jean-François MORGENTHALER et du secrétaire Jean-Claude ERTEL. A ce quatuor de tête se greffent les membres et assesseurs : FRISCHE Pierre, KHOEL Gaby, MARTINATO André, PIERRON Philippe et TABARY Gérard.

Cette nouvelle équipe prendra officiellement ses fonctions le 2 janvier 2020.

Nous profitons de cette page pour lancer un appel aux hommes et femmes qui souhaiteraient nous rejoindre pour renforcer les rangs du comité.



Ci-dessous résumé en images et en quelques mots les activités durant l'année 2019

Au mois de février organisation d'une après-midi loto au complexe de salles. Le succès fut mitigé.

Le 16 mars organisation d'un cours de taille d'arbres sur le thème le mirabellier. Trente-cinq personnes ont assisté à cette formation.



Le 13 et 14 avril la fête du Beaujolais en association avec KUHNLE-TOURS, l'Office de tourisme de Sarrebourg, Terre d'Oh et l'A. P. N. de Niderviller.

L'inauguration officielle de la fête par Mr. KLEIN président de la communauté des communes Sarrebourg Moselle sud, Mr le Maire de Niderviller, Mme PIERRARD conseillère départementale, Mr KHUNLE, messieurs les maires des communes environnantes, les présidents des associations de Niderviller.



Démonstration de chiens de sauvetage, animation déambulatoire, exposition de véhicules anciens par les Vieux Pistons de Lixheim.



Exposition de photos sur le thème du canal de la Marne au Rhin,



et sur le patrimoine de Niderviller par l'A. P. N.

Le 13 octobre participation à la fête de la Vallée de la Bièvre. Stand d'informations arboricoles, exposition de nichoirs pour oiseaux et présentation de l'alambic restauré.



Toujours au mois d'octobre participation à la distribution des brioches de l'amitié et organisation d'une commande groupée de pommes et pommes de terre.

Au mois de novembre commande groupée d'arbres fruitiers.

Voici résumé succinctement du moins la partie visible de l'iceberg de nos activités et actions durant l'année 2019.

Les membres du comité vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le président : Bernard STRICHER

Les Amis du Patrimoine de Niderviller

Activités 2^{ème} semestre 2019 :

Comparée aux semestres précédents, l'activité de l'APN pour le deuxième semestre 2019 a été relativement calme et s'est limitée à deux événements.

1° Visite du site de la faïencerie :

Le 26 septembre, Gérard, Gaston et René ont accueilli l'équipe de direction du Parc Animalier de Sainte Croix à Rhodes pour une présentation commentée du site de la faïencerie. Ils leur ont retracé l'historique de la manufacture, évoqué la beauté et la qualité de ses productions et expliqué le fonctionnement des fours-bouteille. En plus de ces explications, les visiteurs ont également pu profiter des commentaires appropriés du responsable des fouilles alors en cours dans la cour de l'usine.



2° Vallée de la Bière en fête :

Le dimanche 13 octobre, l'APN est présente à la 4^{ème} édition de « La Vallée de la Bièvre en Fête » organisée par l'Amicale du Conseil Municipal et du Personnel Communal, sur le thème « Niderviller, sous le regard de l'artiste ».

A cette occasion, ont été présentées une vingtaine de reproductions de tableaux (aquarelle, huile, acrylique...) réalisés par des artistes-peintres et représentant des sites caractéristiques actuels du village mais aussi d'anciens sites aujourd'hui disparus. Cette exposition a suscité l'intérêt des nombreux visiteurs et évoqué quelques souvenirs nostalgiques des plus anciens.



Notre espace a été partagé par nos amis de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Verrier de Vallérysthal qui a présenté l'historique et des vues sur la cristallerie de Hartzviller actuellement en cours de démolition.

3° Brioches de l'amitié :

Comme chaque année, l'APN a participé avec d'autres associations locales à l'opération « Brioches de l'amitié »

Exposition au Musée de Sarrebourg

Nous rappelons que jusqu'au 29 février 2020, le Musée de Sarrebourg vous propose de découvrir, au travers d'une magnifique exposition, le rôle de deux artistes dans la création des « Amours » très en vogue au XVIIIème siècle : Etienne-Maurice Falconet (1716-1791) et surtout Charles-Gabriel Sauvage dit Lemire (1741-1827), sculpteurs des manufactures de Sèvres et Niderviller. Nous ne pouvons que vous encourager à aller admirer cette exposition inédite, si cela n'a pas encore été fait.

Comité d'Histoire Régionale du Grand Est :

Le 1^{er} décembre dernier, l'APN a déposé auprès du Comité d'Histoire Régionale de la Région du Grand Est sa candidature afin de pouvoir participer à ses 15^{es} Journées d'Histoire Régionale. Celles-ci se dérouleront les 25 et 26 avril 2020 au complexe des salles de Niderviller, sur le thème « L'art de bâtir à travers les siècles ».

L'objectif de cette manifestation d'envergure est de faire

connaître au plus grand nombre les richesses de l'Histoire et du patrimoine de cette région.

Elle devrait réunir plus d'une soixantaine d'acteurs, associatifs ou institutionnels qui proposeront des expositions, des conférences, des spectacles, des animations pour petits et grands.

Si notre candidature est retenue, l'APN se propose de placer sa présence sur le thème « Le sous-sol de Niderviller au service de la construction et de la rénovation » à travers sa tuilerie et sa carrière de pierres.

Devenez membre de l'association :

Si vous estimez que les initiatives et les actions menées par l'APN sont positives et méritent d'être soutenues et encouragées, venez grossir ses rangs en devenant membre de l'association (12 €) pour les années à venir. Pour en savoir plus, n'hésitez à participer à la prochaine Assemblée Générale fixée au 21 février 2020 pour nous faire part de vos idées. Nous vous y accueillerons avec plaisir.

Dans cette attente, au nom du président et des membres du comité, bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2020 à toutes et à tous.

René Bourgon, secrétaire.

Pour tous renseignements ou dons, contact :

Président : MICHEL Gérard, tph : 06 37 57 87 92

Les Amis du Patrimoine de Niderviller : 23 rue de Lorraine 57565 - NIDERVILLER

<http://apanid.canalblog.com/> et <https://www.facebook.com/gaslous.apn>



Club d'épargne "Le NIDERVILLOIS "

Depuis que la boulangerie STINUS a ouvert le salon de thé, notre club prend de plus en plus d'ampleur. A la dernière levée, 114 casiers étaient occupés. Il reste encore des casiers de disponible, vous pouvez vous inscrire auprès de GROSS Ria, MICHEL Rémy ou directement à la boulangerie. La levée a lieu normalement le dernier lundi du mois à 17h. Merci à la famille STINUS et au personnel de la boulangerie, qui par leur disponibilité et gentillesse collaborent à la bonne marche du club. Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Rémy MICHEL et le Comité



Le Diouk's Band

L'association du Diouk's Band de Niderviller souhaite remercier l'ensemble des Nidervillois pour leur participation à nos manifestations pour l'année 2019.

Durant cette dernière, l'association a pu participer à 28 manifestations externes passant par les défilés et les bals organisés par les autres associations de la région et frontalières.



Au niveau local, l'association a su faire salle comble pour le Balla-Balla, manifestation devenue incontournable dans la région. Pour cette dernière, l'année 2019 fut une belle réussite car elle a su rassembler pas moins de 1200 participants sur la soirée. Les orchestres « Ma Bonne Etoile », « Déclik » et « DJ KIK » ont tenu la cadence face au public venu chercher à s'amuser.

Pour l'année 2020 et comme à son habitude, l'association innovera pour apporter un plus à la soirée. La date et d'ores et déjà fixée au 14 Mars 2020.

L'association souhaite aussi remercier les villageois pour leur générosité lors de la fête du village et plus particulièrement lors des aubades qui ont lieu le dimanche. Cette manifestation est un élément important au sein du village et nous invitons les gens à venir nombreux pour l'édition 2020 qui aura lieu en septembre.

2019 a aussi marqué le lancement de la « Fête de la bière » sur la localité pour l'association, cette dernière a rassemblé plus de 800 personnes qui ont pu découvrir le savoir-faire du Diouk's Band. L'animation de l'orchestre Angel's a su faire danser le public toute la nuit et la manifestation sera reconduite pour 2020.



Afin de remercier les Nidervillois et pour clôturer l'année 2019, l'association procèdera courant du mois de décembre, à la distribution gratuite de son traditionnel calendrier pour la nouvelle année.

Nous souhaitons encore une fois remercier l'ensemble des acteurs (sponsors, villageois, bénévoles,...) pour leurs implications à nos manifestations et nous vous donnons rendez vous l'année prochaine pour vous amuser à nos côtés.

Le comité et l'ensemble des membres vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année.

Le Président du Diouk's Band : Dominique BONNE

Le Tennis, Badminton et Tennis de table en 2019

Tennis

Cette année un plus pour les inscriptions, 68 licenciés en 2018

L'école des jeunes compte 40 inscrits pour 2019/ 2020

20 joueurs sont classés dont 3 féminines

Tarifs inscription valable jusqu'au 31 août 2020 pour les terrains extérieurs :

Adultes 60€, couple 90€, jeunes moins de 18ans 30€

Badminton

Les inscriptions 41 membres en 2019.

Badminton le lundi et jeudi de 18h à 20h, le dimanche de 10h à 11h.

Inscription du 1^{er} janvier au 31 août 2020 pour 30€



le badminton

LES ACTIVITES 2019

Rappel du 1^{er} semestre

- 4 janvier début du championnat hiver
- 20 janvier loto
- 10 mars tournoi interne badminton

- 31 mars loto
- 5 mai début du championnat d'été par équipes
- 15 juin tournoi tennis avec les jeunes



les plus de 35 ans

Activités du 2^{ème} semestre

- Le 15 septembre début de championnat des + 35ans

En division 4 l'équipe de Niderviller1 se classe 2ème.

1^{er} Créhange1, 2ème Niderviller1, 3^{ème} Metz ASC2, 4^{ème}

Custines2, 5^{ème} Pagny/Moselle1, 6^{ème} Woustviller3.

Suite à ce classement l'équipe monte en division 3

7 joueurs ont participé à ces rencontres.

Félicitations à tous les joueurs



la section baby-tennis

ECOLE DE TENNIS

Belle fin d'année pour l'école de tennis du club de Niderviller !

Cette année sportive est marquée par un bilan très positif.



le groupe compétition

40 garçons et filles constituent l'effectif global de l'école de tennis. Ils sont répartis en 8 groupes d'entraînement et encadrés par Alexia Bergmann (06.01.78.84.48)

Tout d'abord, la section baby-tennis a été renouvelée et est fréquentée par 5 enfants âgés de 3 et 4 ans. Trois places sont encore disponibles.

Un créneau de Mini-Tennis a été ouvert depuis le mois de septembre et accueille 6 enfants.
 Un créneau 11-13 ans a également été ajouté afin d'accueillir les nouveaux licenciés.
 Bientôt nos adolescentes vont jouer leur championnat hiver. Encore quelques entraînements et nos jeunes garçons débiteront à leur tour leur compétition.
 Le Tennis Club souhaite une bonne fin d'année et une très bonne année 2020 à l'ensemble de ses licenciés.

Alexia BERGMANN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2019



L'Assemblée Générale Ordinaire s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire Claude VOURIOT de Madame Nicole PIERRARD Conseillère Départementale de Monsieur Jean-Marie HUNZINGER Président du TC de Saint-Jean-Kourtzerode et de Madame Alexia Bergmann monitrice au club.

Après le rapport des différentes activités, le trésorier Thierry CHARRIER a détaillé le rapport financier un résultat négatif, la vérificatrice Stéphanie DESPINOIS a validé les comptes. A l'unanimité, quitus est donné au trésorier.

Lors du renouvellement du 1/3 sortant Gilbert PARISET, Pierre REIMEL et Christophe KUBARECK ont été réélus et deux personnes intègrent le Comité : Cyrielle REIMEL, Vincent LIOTTE

Composition du comité :

Président : Gilbert PARISET
 Vice-présidente : Marie-Josée DESPINOIS
 Vice-président : Alexandre RIESE
 Secrétaire : Caroline PARISET
 Secrétaire adjoint : Quentin REIMEL
 Trésorier : Thierry CHARRIER

Trésorier adjoint : Pierre REIMEL
 Membre : Christophe KUBARECK
 Membre : Sébastien GURLEK
 Membre : Martine MAZUY
 Membre : Cyrielle REIMEL
 Membre : Vincent LIOTTE

- Distribution des brioches de l'amitié le 11 octobre 2019

- Vallée de la Bièvre en Fête du 12 et 13 octobre 2019

Le Tennis Club a participé à l'installation le samedi et au démontage le dimanche soir.

- Le 14 décembre Noël pour les jeunes de l'école de tennis

Monsieur le Maire Claude Vouriot
 Madame la Conseillère Départementale Nicole Pierrard

Nous remercions Madame la Conseillère pour les cadeaux qu'elle nous a remis au titre du Conseil Départemental.

Très bonne participation des enfants.

L'après-midi de 14h à 16h différents jeux articulés autour de la raquette sous la direction d'Alexia Bergmann et Alexandre Riese, merci à Alexia pour le travail fourni au cours de ce premier trimestre.



A 16h mot de bienvenue du Président, la parole à :

Monsieur le Maire

Madame la Conseillère.

Nous remercions les parents qui nous ont réalisé de jolies et de bonnes pâtisseries.

Pour les enfants remise des cadeaux et goûter.

Avec les parents, le verre de l'amitié autour d'un bon vin chaud préparé par le Président.

Très bon après-midi qui demande à être renouvelé l'année prochaine.

TRAVAUX SUR LES COURTS

Remise de la terre artificielle sur les courts

Entretien des abords

LES RENDEZ-VOUS 2020

- 4 janvier réunion comité avec le traditionnel baeckeoffe

- 12 janvier : début du championnat hiver seniors en salle, 1 équipe est engagée

- Dimanche 19 janvier : loto 14h

- Dimanche 5 avril loto 14h

- 7 mai : début du championnat été, 1 équipe sera engagée.

- 13 Juin tournoi tennis avec les jeunes

Le Président et les membres du comité vous souhaitent de passer de joyeuses fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président Gilbert PARiset et son comité

Activités Ornithologiques 2019 S.O.S.E

Une année 2019 contrastée de par les changements de température survenus notamment au premier semestre (période principale de reproduction) mais qui pourtant nous a réservé de belles surprises au niveau non seulement des compétitions mais aussi en matière de résultats.

Nos participations aux différents concours :

Bordeaux, Colmar, Nancy, Stiring-Wendel, Hayange ainsi qu'au Championnat de France qui s'est déroulé du 7 au 10 novembre à Palavas les Flots nous ont conforté honorablement au niveau des résultats obtenus lors de ces manifestations principalement au National où 6 éleveurs du club Nidervillois ont rapporté chacun le titre de Champion de France dans les catégories suivantes :

Au niveau de la faune Européenne : Champion de France, Claude Stordeur (Niderviller)

En psittacidés (becs crochus) Champion de France : Claude Herrmann (Buhl) Philippe Toussaint (Ommeray) Heisserer Sylvain (Walgourg-Hinterfeld) Weyh Damiens (Lhor)

En canaris posture huppés Allemand : Thomas René.

Les heureux récipiendaires se verront remettre leur cocarde lors de notre prochaine Assemblée Générale en présence de personnalités.

Il ne reste que le Championnat du Monde qui aura lieu mi-janvier 2020 en Espagne.

Notre futur objectif : stimuler la participation de nos adhérents (56) dans les concours sur plusieurs années et maintenir cette participation car à ce jour le taux de 39/% se doit d'être amélioré.

Formation des éleveurs face aux nouvelles classifications.

En effet , c'est dans cette émulation que doit naître l'envie de mieux connaître les caractéristiques ainsi que les standards des oiseaux.

Pour conclure permettez-moi d'ores et déjà de vous souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Président, Claude STORDEUR



Club de l'Amitié

Fin juin, afin de clôturer en beauté le 1^{er} trimestre, nous sommes allés visiter « Les Salines Royales » à Dieuze. Et, bien sûr, un guide nous a accueillis de façon royale, dans les anciens magasins du sel, *La Délivrance*. En plus des explications et de la visite, nous avons bénéficié de la projection d'un film documentaire intéressant sur l'exploitation du sel.



Pour rester dans cette ambiance, nous avons continué notre sortie par un repas musical au château d'Alteville dans un cadre champêtre magnifique.

Pour le 2^{ème} semestre, nous avons repris les rencontres du mardi après-midi et fêté par la même occasion les anniversaires d'août, septembre et octobre.



Le 26 septembre, nous avons participé à une journée intergénérationnelle à Metz, intitulée « Liberté, Mobilité, Culture ». Dix jeunes de la région de Sarrebourg et dix seniors dont huit de Niderviller, ont pu ainsi visiter ensemble le Centre Pompidou.

L'objectif de cette journée : savoir se rendre dans un lieu culturel pour être autonome demain dans ses déplacements. Des binômes un jeune/un senior, ont été formés et se sont épaulés toute la journée. Cette journée était organisée dans le cadre du dispositif WIMOOV, mobilité des 60 ans et plus.



Le 21 novembre, les clubs de Buhl et Niderviller se sont retrouvés pour une rencontre amicale à Niderviller. Après la messe célébrée par Jean-Paul Berlocher, tous ont convergé vers Saint Ulrich pour un repas convivial.

La fête de Noël a eu lieu le 14 décembre à Vallérysthal, au restaurant des Vosges. A cette occasion les jubilaires de novembre et décembre ont été mis à l'honneur.



L'année 2019 se termine et j'en profite pour remercier celles et ceux qui m'ont soutenue afin d'assurer la bonne marche de notre association.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2020.

La Présidente : Monique MORGENTHALER

Les Donneurs de Sang



Le don du sang est un acte solidaire, anonyme et sécurisé.

Il faut savoir qu'à ce jour il n'existe aucun produit capable de se substituer au sang humain.

Le don de sang est donc indispensable pour soigner certaines maladies, pour cela l'Amicale des Donneurs de Sang de Niderviller vous invite à ses prochaines collectes qui auront lieu les :

- 28 février 2020
- 12 juin 2020
- 30 octobre 2020

de 17 h à 20 h au complexe de salles de Niderviller

Toute l'équipe vous remercie par avance.

Un grand merci également à toutes les personnes généreuses de Niderviller à qui nous avons proposé notre pain d'épice fait par notre boulanger local.

Gilles BONNE et le Comité

L'Association Loisirs Créatifs

Début septembre le Club Loisirs Créatifs a repris ses activités au Tennis Club.

Pour Noël les membres de l'équipe ont réalisé des décorations pour l'intérieur de leur maison, igloos et petits lutins feront le bonheur de la table festive. Le repas de fin d'année aura lieu courant du mois de janvier.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes Fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2020.

La Présidente Geneviève PARiset



Les news de la Pétanque Nidervilloise



Le 25 mai 2019, le club a organisé un concours de pétanque au complexe des salles de Niderviller, en l'honneur des 30 ans du club.

41 triplettes (123 joueurs) type homogène ont tapé les boules pendant plusieurs heures sous un beau soleil et dans une ambiance fort agréable.

Félicitations aux vainqueurs FIEVET Alexis, RATIMISON Arison et RATIMISON Narindramison du club de BEBING.

La coupe du challenge sud restera un an de plus au club et sera remis en jeu l'an prochain.

L'organisation et la restauration furent assurées par les membres disponibles du club dans une ambiance agréable aidée par l'apparition du soleil.

Réussite assurée pour cette journée anniversaire des 30 ans de la pétanque nidervilloise.

Le 14 juillet est et reste la journée des familles des adhérents du club, celle de 2019 fut un peu particulière...les 30 ans...

Un repas organisé par le comité, concocté par le traiteur A. BRION couronna cette belle journée.



Après un après midi récréatif à jouer aux boules, les adhérents ont clôturé cette formidable journée en sachant que le 14 juillet 2020 sera reconduit selon les mêmes principes.

La soirée Beaujolais du 21 novembre 2019 fut également une belle réussite avec 20 participants, arrosée par la bonne humeur selon le rituel des autres années.

Les entraînements de pétanque sont d'actualité tous les jeudis à partir de 19 heures.

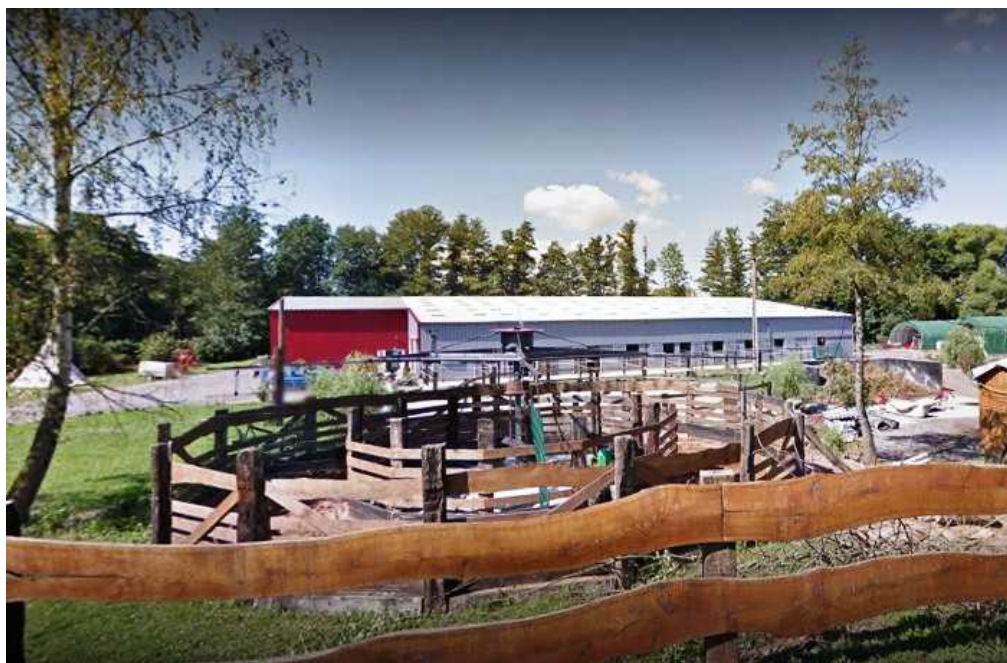
Toute personne souhaitant rejoindre le club est bienvenue.

En cette fin d'année 2019, le président et son comité présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.

Le Président Bernard COUZIGNE

Infos de "La Cantera"

« La Cantera met des paillettes dans nos vies ! »



C'est une écurie de village nichée en lisière de forêt. C'est une écurie familiale, conviviale, à taille humaine mais qui a tout d'une grande.

A la Cantera, vous ne trouverez pourtant pas de "moulures au plafond" mais si vous cherchez des propriétaires passionnés, des activités variées et des animaux attachants, vos "calculs sont bons" !...

La Cantera c'est le rêve d'un enfant du pays, un artiste qui a travaillé avec les plus grands professionnels et qui met aujourd'hui des "paillettes dans la vie" de son public, des cavaliers, des collaborateurs et des bénévoles qui s'associent à tous ses projets.

Fin août dernier, l'écurie a fêté ses 10 ans.



Un week-end festif où chevaux, cascadeurs et divers artistes de talent ont unis leurs arts autour de deux grandes fresques épiques.



Un anniversaire grandiose qui restera dans les mémoires.



partis du réseau des fermes pédagogiques et à ce titre accueille chaque année des centaines d'élèves de toute la région.

Outre les spectacles équestres, la Cantera c'est bien évidemment aussi les cours d'équitation tous niveaux à partir de 3 ans (débutants adolescents et adultes également), les stages durant les week-ends et vacances scolaires et les festivités diverses (Carnaval, Pâques, Halloween, Noël...) qui sont autant de prétextes pour faire la fête ! L'écurie fait également



Et, pour cette fin d'année 2019, si le Père Noël est en panne d'idée, à la Cantera il a un large choix de cadeaux originaux pour les cavaliers ou novices de la discipline (balades, cours d'équitation particuliers, gouters d'anniversaire ou spectacles en tous genres).

Enfin, la Cantera c'est aussi une section Concours de Saut d'Obstacles (C.S.O.) régulièrement couronnée de succès. En effet, pour ces jeunes cavaliers, chaque sortie est désormais récompensée de plusieurs podiums. Une fierté pour les parents qui accompagnent la joyeuse équipe tous les dimanches, aux aurores et par tous les temps, ainsi que pour Déborah, la nouvelle monitrice diplômée d'état venue agrandir cette grande famille.



Toute l'équipe de la Cantera vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous à la Parade de Noël de Sarrebourg, la Marche des Lumières d'Abreschviller et en 2020 pour mettre "des paillettes dans vos vies" !

Pour tous renseignements sur les activités et prestations de La CANTERA contactez
Loïc TEUTSCH au 06.22.90.02.96 ou Jean-Marie
TEUTSCH au 06.71.50.11.50.

Retrouvez également toute l'actualité de la Cantera sur son site internet :

www.ecuriedelacantera.com ou sur facebook

L'article de Jean-PAUL notre Curé

Liewi Fresche, Dellerschlecker, Spengler, Maykäffer und Schnecke... (Traduction disponible en Mairies)

Comme chaque fois qu'un nouveau millésime en pousse un autre vers la sortie, se présente au curé (mais aussi aux autres responsables d'associations, clubs, équipes et regroupements divers ...) l'opportunité de saluer collectivement la population au milieu de laquelle il vit au quotidien.

Cette fois-ci, j'ai décidé de livrer un message commun à l'ensemble des cinq villages, où j'œuvre pour la 7^e année consécutive. Je n'ai pas vu le temps passer, mais ce n'est pas un record, loin de là - Hubert Karst, mon prédécesseur, a stationné trente ans dans la zone - et je salue l'héritage pastoral qu'il m'a légué, qui constitue un plancher solide sur lequel je peux adosser quelques nouveautés et utiliser comme socle pour poursuivre l'évangélisation de cette entité géographique, dont l'évêque m'a confié la responsabilité en septembre 2013....jusqu'en 2022 (si Dieu me prête vie)...

Je ne vais pas ici énumérer ce que j'aurais l'immodestie d'inscrire au palmarès de mes mérites ! Chaque pasteur, comme chaque élu, président d'association ou initiateur d'activités a son charisme particulier, son expérience humaine et professionnelle, ses projets propres, et aussi ses carences. C'est dans la diversité, et non dans la reproduction à l'identique de ce qui fut, que l'humanité avance, invente et progresse. La nostalgie est une veuve du passé, qui ne s'entretient que dans la naphtaline et qui marine dans un passéisme ranci. Celui qui n'avance pas recule et, si on a le droit de se tromper, on n'a jamais le droit de ne pas essayer !

Mais j'arrête là mon prêchi-prêcha qui, pour quelques esprits chagrins, pourrait prendre des allures de testament !

Je finis mon propos en disant un énorme merci à toutes celles et tous ceux qui m'assistent, me soutiennent et me suppléent avec une rare efficacité, une fidélité exemplaire et sans qui les paroisses ne seraient plus que des coquilles vides et sans avenir ! Je ne vais pas les nommer ; il faudrait un bulletin spécial, entièrement consacré aux collaboratrices et coopérateurs pastoraux, qui constituent les forces vives et agissantes de notre communauté.

Un chemin de bonheur est proposé et ouvert à tous ! Il suffit de le prendre...

Honneur à l'an révolu et pleine vie à l'année nouvelle !

Jean-Paul Berlocher, curé



Planning des services liturgiques



+ BROUDERDORFF + BUHL-Lorraine + NIDERVILLER + PLAINE DE WALSCH + SCHNECKENBUSCH

Année C - 2^e semestre 2019 - Planning des services liturgiques de **Décembre 2019**

Date	Fête	Brouderdorff	Buhl-Lorraine	Niderviller	Plaine-de-Walsch	Schneckenbusch
Di 01/12	1 ^o Avent – A	A 10h30 : à Buhl : messe communautaire avec les futurs communiant* *				
Sa 07/12	2 ^o Avent – A	18h00 : messe				
Di 08/12	Immac. Concep				10h30 : messe	
Sa 14/12	3 ^o Avent – A			18h00 : messe		
Di 15/12	3 ^o Avent – A					10h30 : messe *
Di 22/12	4 ^o Avent – A	10h30 : messe				
Lu 24/12	Veille de Noël		18h00 : veillée et messe *			
Ma 25/12	Nativité				10h30 : messe	
Sa 28/12	Sainte famille					18h00 : messe
Di 29/12	Sainte famille	10h30 : messe				
Di 06/01	Epiphanie			10h30 : messe		

Planning des services liturgiques de janvier à juin 2020 <

Date	Fête	Brouderdorff	Buhl-Lorraine	Niderviller	Plaine-de-Walsch	Schneckenbusch
Di 05/01	Epiphanie			10h30 : messe*		
Sa 11/01	Baptême du Sgr		18h00 : messe			
Di 12/01	Baptême du Sgr				10h30 : messe	
Sa 18/01	2 ^o TO-A	18h00 : messe				
Di 19/01	2 ^o TO-A					10h30 : messe
Di 26/01	Convers.st Paul		10h30 : messe			
Sa 01/02	Présentation			18h00 : messe bénédictio des cierges		
Di 02/02	Présentation	10h30 : messe* bénédictio des cierges				
Sa 08/02	5 ^o TO-A					18h00 : messe
Di 09/02	5 ^o TO-A				10h30 : messe	
Sa 15/02	6 ^o TO-A		18h00 : messe			
Di 16/02	6 ^o TO-A	10h30 : messe				
Sa 22/02	7 ^o TO-A					18h00 : messe
Di 23/02	7 ^o TO-A			10h30 : messe		
Me 26/02	Cendres				20h00 : messe + Cendres	
Di 01/03	1 ^o Carême A		10h30 : messe*			
Sa 07/03	2 ^o Carême A	18h00 : messe				
Di 08/03	2 ^o Carême A					10h30 : messe
Sa 14/03	3 ^o Carême A				18h00 : messe	
Di 15/03	3 ^o Carême A			10h30 : messe		
Sa 21/03	4 ^o Carême A		18h00 : messe			
Di 22/03	4 ^o Carême A	10h30 : messe				
Di 29/03	5 ^o Carême A				10h30 : messe	
Lu 30/03			20h00 : Réconciliation			
Sa 04/04	Rameaux A			10h30 : messe+rameaux*		19h00 : Rameaux
Di 05/04	Rameaux A					
Je 09/04	Jeudi St	20h00 : Ste Cène Adoration nocturne				
Ve 10/04	Vendredi St	15h00 : Chemin de +	15h00 : Chemin de +	15h00 : Chemin de +	20h00 : Office de la Passion	15h00 : Chemin de +
Sa 11/04	Samedi St		20h00 : Vigile pascale*			
Di 12/04	Pâques				10h30 : messe	
Sa 18/04	2 ^o Pâques A			19h00 : messe		
Di 19/04	2 ^o Pâques A	10h00 : messe des malades				
Di 26/04	3 ^o Pâques A					10h30 : messe*
Sa 02/05	4 ^o Pâques A				19h00 : messe	
Di 03/05	4 ^o Pâques A		10h30 : messe			
Sa 09/05	5 ^o Pâques A	19h00 : messe				
Di 10/05	5 ^o Pâques A			10h30 : messe		
Sa 16/05	6 ^o Pâques A					19h00 : messe
Di 17/05	6 ^o Pâques A				10h30 : messe	
Je 21/05	Ascension	10h30 : messe				
Sa 23/05			16h00 Mariage Luc Muller- Jennifer Pereira			
Di 24/05	7 ^o Pâques A			10h30 : messe		
Sa 30/05		10h00 – 16h00 : Récollecion des futurs communiant				19h00 : messe
Di 31/05	Pentecôte				10h30 : messe*	
Sa 06/06	Trinité A	19h00 : messe				
Di 07/06	Trinité A		10h00 : 1 ^o Communion*			
Sa 13/06		16h30 : Mariage Jonathan Douvier- Delphine Wolff	16h30 : Mariage Jérémie Rougon- Delphine Loncke			
Di 14/06	Fête-Dieu A					10h30 : messe
Sa 20/06	12 ^o TO A			19h00 : messe		
Di 21/06	12 ^o TO A				10h30 : messe	
Di 28/06	SS Pierre&Paul		10h00 : messe communautaire (Chapelle de Weltring)*			

Des modifications peuvent intervenir en cours de semestre - Les services marqués par * requièrent la présence des enfants

Le Conseil de Fabrique

Nous voilà en cette fin d'année, où les jours raccourcis de leur lueur, laissent place aux décorations de Noël qui scintillent aux murs des maisons ainsi que dans les rues.

Comme chaque année les bénévoles que nous remercions chaleureusement pour leur dévouement et leur ingéniosité ont installé la crèche de Noël qui est une représentation symbolique de cette fête et du maintien de nos traditions chrétiennes.

Au moment où le solstice d'hiver prend le dessus une petite visite à la crèche lumineuse s'impose.

Il existe de nombreux types de crèches qui selon la période furent nommées crèche napolitaine, puis provençale qui inspire la vie locale pour arriver à la crèche domestique très présente dans nos foyers, sans oublier la crèche vivante.

Le temps passe et souvent le conseil de Fabrique fait appel à de nouveaux bénévoles, ces appels restent souvent sans réponse. Que ce soit pour les servants d'autel, lecteurs, choristes, fleuristes, ou pour l'entretien de l'Église. Ce n'est pas du plein temps, juste quelques heures dans l'année en fonction de sa disponibilité. N'oublions pas que l'union fait la force.

Le conseil de Fabrique lance un appel pour trouver une personne volontaire ayant une connaissance en comptabilité pour occuper la fonction de trésorier au sein du conseil de Fabrique à compter du mois de mars 2020

Les membres du conseil de Fabrique sont, selon les textes légaux limités dans leur fonction par une durée de 3 mandats de six ans soit 18 années. A cette limite il ou elle doit être remplacé(e) irrémédiablement. C'est ainsi que notre trésorière après 18 ans de service, quittera sa fonction en début d'année 2020. Nous la remercions pour sa disponibilité sans faille dans sa fonction et son dévouement tout au long de ces années où elle a été la clé de voûte de toutes les activités au sein de l'Église. Merci Marie-Louise.

Le conseil de fabrique vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente leurs meilleurs vœux pour l'Année 2020

Le Président du conseil de fabrique
Jean-Claude PETIT-PHAR

Travaux sur la commune en 2019

Sur notre commune d'importants investissements d'intérêt général ont été réalisés : que ce soit par la municipalité, la CC-SMS ou le centre hospitalier.

La commune

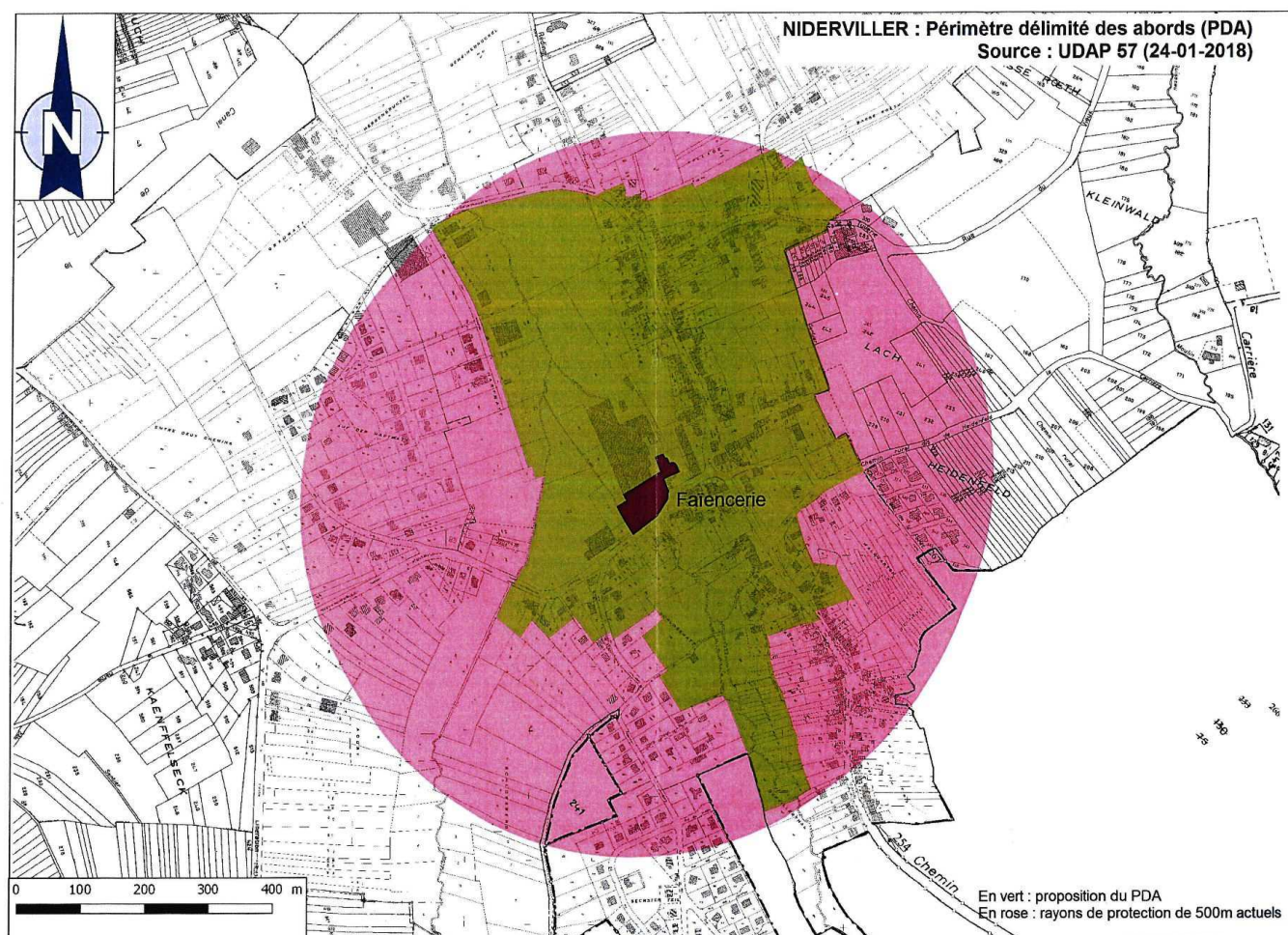
- En mairie nous avons profité du passage à la fibre optique pour procéder à la sécurisation du réseau informatique pour 4 700 €.



- À l'école, nous avons mis en place des tableaux avec vidéo projecteurs interactifs dans quatre classes et acheté des tablettes numériques pour réaliser une deuxième classe mobile. Le tout pour un montant de 17 500 €.

- Depuis le mois de juin, c'est la fin des études et l'approbation du PLU ainsi que du PDA engagés en 2014 pour une somme totale de 31 650 € qui s'applique.

- **Plan du PDA**



En rose l'ancien périmètre des 500m soumis au service des monuments historiques et en vert le nouveau "Périmètre Délimité des Abords" (PDA) négocié avec l'Architecte de Bâtiments de France. Dans ce périmètre tous travaux sur une construction (nouvelle ou existante) doit en plus de l'autorisation du permis de construire ou d'une déclaration préalable, obtenir l'autorisation du service des monuments historiques.

- Pendant les vacances d'été, la toiture du bâtiment mairie école a été remplacée par l'entreprise SUTTER pour un montant de 139 500 €.

- Le remplacement de l'éclairage public par des lampes à LED au lotissement du Schlossberg vient de se terminer pour 17 000 €.

- Nous avons également complété pour près de 20 000 €, l'équipement du complexe de salles ainsi que le matériel mis à disposition des associations. Parmi ces achats : un vidéo projecteur, un frigo, des rideaux pour la salle de réunion 2, un revêtement de protection pour la salle de sport et l'installation du Wifi qui devra prochainement équiper le complexe.



toiture arrière du bâtiment mairie école en août 2019

- Le remplacement de la chaudière d'un appartement de la poste vient d'être effectué fin novembre.
- Des travaux de remplacement du réseau d'eau vont démarrer en janvier prochain rue de Lorraine et de la Tuilerie pour un montant d'environ 300 000 €. Ces travaux prévus en septembre dernier ont pris 4 mois de retard dû à la charge de travail des entreprises du BTP.

La Communauté des Communes de Sarrebourg Moselle Sud (CC-SMS)

- La communauté des communes procède actuellement à la reprise partielle du réseau d'assainissement rue de la Tuilerie et rue des Alouettes.

- La CC-SMS avec l'EPFL (l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, est un opérateur public de l'Etat au service des projets des personnes publiques des 4 départements lorrains) continuent également les travaux de restauration du bâtiment XVIII^{ème} siècle de la faïencerie.



travaux d'assainissement rue de la tuilerie



les travaux de toiture, et les nouvelles fenêtres



consolidation des fondations sur le bâtiment faïencerie

Une nouvelle couverture avec des tuiles provenant de Niderviller est en cours de pose et l'ensemble des fenêtres est en train d'être remplacé avec du double vitrage.

Tout cela malgré le retard dû aux importantes fouilles archéologiques d'un montant de 600 000€ imposées par la DRAC.



Celles-ci ont permis de découvrir les restes d'anciens fours, du premier bâtiment de la faïencerie ainsi que d'un ancien moulin.

Ci-contre une vue aérienne du site de la faïencerie après démolition des ateliers

Le centre hospitalier

- En effet, le mois de mai dernier a vu la fin des travaux concernant l'USLD et le transfert des patients de Hoff au château des Carrières. Ce sont 45 lits supplémentaires qui avec les malades de la partie hospitalière doublent la capacité d'accueil sur le site. (voir photos page 4)

Voilà un petit récapitulatif des investissements réalisés en 2019 sur la commune.



travaux USLD en juin 2018

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

Janvier

Dimanche 05, 12, 19 et 26 : Championnat de tennis hiver

Dimanche 12 : Belote de la Pétanque

Dimanche 19 : Loto Tennis Club Niderviller

Vendredi 24 : Galette Anciens Combattants

Samedi 25 : Dîner dansant Diouk's Band

Février

Dimanche 02 : - Championnat de tennis
- La Guilde des Dés Truqués (jeux de rôles)

Dimanche 09 : - Loto des Arboriculteurs
- Réunion SOSE

Vendredi 21 : A. G. des Amis du Patrimoine

Dimanche 23 : Carnaval

Lundi 24 : Bal masqué et soirée harengs

Vendredi 28 : Don du sang

Samedi 29 : Dîner dansant Foot Schneckenbusch

Mars

Mardi 03 : A. G. du Club de l'Amitié

Vendredi 13 : A.G. de la CMDP Bièvre et Vosges

Samedi 14 : BALLA BALLA Diouk's Band

Dimanche 15 : Elections municipales 1^{er} tour

Dimanche 22 : Elections municipales 2^{ème} tour

Samedi 28 et Dimanche 29 : La Guilde des Dés Truqués (manifestation jeux de rôles)

Vendredi 27 : A. G. du Foyer des Jeunes

Avril

Dimanche 05 : Loto du Tennis Club

Samedi 18 : A. G. En Musique

Samedi 18 et dimanche 19 : Fête du Beaujolais à la Marina KUHNLE

Dimanche 19 : A. G. de la SOSE

Samedi 25 et Dimanche 26 : Manifestation sur le patrimoine organisée par la Région Grand Est

Mai

Dimanche 03, 10, 17 et 24 : Championnat de tennis

Vendredi 8 : Commémoration armistice

Dimanche 31 (Pentecôte) : Brocante de la Pétanque

S'il y a des erreurs ou des oublis merci de nous les signaler, ils sont indépendants de notre volonté.

Juin

Vendredi 12 : Don du sang

Samedi 13 : Tournoi de Tennis des jeunes

Dimanche 14 : Réunion SOSE

Samedi 27 : Fêtes des Ecoles

Juillet

Lundi 13 : Fête nationale

Mardi 14 : Fête familiale Pétanque

Dimanche 26 : La Guilde des Dés Truqués (jeux de rôles)

Août

Vendredi 14 : Running sous les étoiles
Sapeurs-Pompiers NIDERVILLER

Septembre

Dimanche 06 : Réunion SOSE

Vendredi 11 : A. G. du Tennis Club

Dimanche 27 : Fête patronale Diouk's Band

Octobre

Dimanche 4 : Réunion SOSE

Dimanche 13 : VALLEE DE LA BIEVRE EN FETE

Samedi 24 : Fête de la Bière Diouk's Band

Vendredi 30 : Don du sang

Novembre

Lundi 11 : Commémoration armistice 1918

Vendredi 20 : A. G. des Arboriculteurs

Dimanche 22 : Marché de Noël Loisirs Créatifs

Dimanche 29 : Repas des anciens

Décembre

Samedi 5 : - AFN Monuments aux morts
- Soirée Ste Barbe pompiers

Jeudi 10 : A. G. de la Pétanque

Samedi 12 : Noël des enfants Tennis Club

Jeudi 31 : Soirée réveillon Culture et Traditions Nidervilloises

ETAT CIVIL (à la date du 18 décembre)

NAISSANCES

Bienvenue à :

MANIAK Léo, Gabriel	né à Sarrebourg	le 30 janvier
PORTÉ Thomas, Arnaud, Sébastien	né à Sarrebourg	le 6 février
ZYANI Noam	né à Sarrebourg	le 11 février
LILAS Elena, Aurélie	née à Sarrebourg	le 9 mars
SEURIOT Bryan	né à Saverne	le 15 mars
CHIRET Loghan, Enzo	né à Sarrebourg	le 22 mars
PILON Alice	nées à Nancy	le 27 juin
PILON Chloé	nées à Nancy	le 27 juin
TEUTSCH Maho Paul Tom	né à Saverne	le 30 juillet
SCHWOERER Enaël, Jean, Gabriel	né à Sarrebourg	le 15 décembre

Sincères félicitations aux parents et meilleurs vœux de prospérité aux "nouveaux arrivants".

MARIAGES

Monsieur Didier, Marcel MEUNIER et Madame Christa, Marguerite KÜHM	le 4 mai
Monsieur Daniel, Jean Pierre OPPÉ et Madame Nathalie, Marie, Thérèse MORGENTHALER	le 8 juin
Monsieur Emilien, Julien DRIEUX et Madame Laura SPAETER	le 22 juin
Monsieur Jean-Claude, Antoine CHEVRIER et Madame Mireille, Josiane NACHIN	le 23 août

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

PACS

Madame PFENNIG Laurine et SCHMITT Mathieu	le 18 janvier
Monsieur PILON Cédric et Madame LETT Jennifer	le 12 mars
Madame LE MOIGN Marion et Monsieur LANDORMY Benoît	le 20 avril
Madame SEURIOT Kelly et Monsieur OLMICCIA Alexandre	le 30 avril
Madame KIEFER-HERRMANN Sandrine et Monsieur DEVENY Sébastien, Daniel	le 8 juillet

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes pacsés.

DECLARATION DE CHANGEMENT DE NOM

Monsieur SEURIOT OLMICCIA Bryan	le 28 mars
---------------------------------	------------

DECES

Personnes domiciliées dans la localité :

Monsieur GUERRA Valter	le 15 février
Madame GERARD née BONNE Marie, Georgette	le 7 mars
Madame KRUPP née SCHNEIDER Marie	le 22 mars
Monsieur MANQUIN Alain, Gabriel	le 12 août
Madame HYRONIMUS née DESSINGER Lucienne, Jeanne	le 5 octobre
Madame MICHEL née HOUSSELIN Catherine, Marie Mathilde	le 20 octobre
Monsieur KOEHL Benoît, Alexandre	le 12 novembre
Madame LOTH Marie, Thérèse, Joséphine née SINTEFF	le 23 novembre

Les personnes décédées au Château des Carrières sont au nombre de 42: (à la date du 17 décembre)

Personnes décédées à Niderviller :

Mademoiselle HERRMANN Ilana, Mylène, Pénélope	le 29 avril
---	-------------

Toutes nos sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil.

URBANISME

Permis de construire

Groupement forestier FAYE Niderviller : Aménagement de la maison forestière, création d'une remise et d'un carport

METZGER Jean-Philippe : Construction d'une maison individuelle

SCI de la Source : Construction de 2 maisons individuelles jumelées

FROELIGER Jérémy : Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

OSWALD Martine : Remplacement des briques en verre par un œil de bœuf

MAZERAND Pascal : Réfection de la toiture et des façades et changement de la porte d'entrée

PETIT-PHAR Jean-Claude : Edification d'une clôture

KOULMANN Manuel : Pose de 7 fenêtres de toit

GRAS Mathieu : Construction d'une extension

BACHET Maurice : Edification d'une clôture

HORNSPERGER Jeanine : Edification d'une clôture. (demande annulée le 27 juin 2019)

Commune de Niderviller : Réfection de la toiture

LAMBOUR Nadine : Edification d'une clôture

GASSMANN Philippe : Construction d'un abri de jardin

KLEIN Rémy : Remplacement des fenêtres

STRICHER Bernard : Mise en place de bardage sur les 2 murs de descente de garage

ERTEL Jean-Claude : Isolation et ravalement de façades

Délibérations du conseil municipal : (2ème semestre 2019)

Séance du 27 Juin

n° 2019D2706-01

Objet : Décision modificative de crédits 2/2019

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide de voter la décision modificative suivante sur le budget de l'exercice 2019 :

Crédits à ouvrir :

Article-Op.	Objet	Montant
2183-183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00 €
2188-166	Achat matériels divers	3 000,00 €
	TOTAL	8 000.00 €

Crédits à réduire ;

Article-Op	Objet	Montant
2313-195	Constructions : Bât. Mairie-Ecole	-8 000,00 €
	TOTAL	-8 000,00 €

n° 2019D2706-02

Objet : Demande de subvention exceptionnelle de la Sté d'Arboriculture

Monsieur le Maire donne lecture du courrier transmis par Monsieur le Président de la Sté d'Arboriculture de Niderviller, sollicitant une subvention exceptionnelle.

Cette demande est motivée par un projet de restauration de l'alambic. Le montant du devis établi par la Sté LINCK agréée par les services des douanes s'élève à 4 344,00 €

Afin de participer au financement de cette opération, le conseil municipal :

- décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000,00 € à la Sté d'Arboriculture de Niderviller.

n° 2019D2706-03

Objet : Demande de subvention du 1er Régiment d'Infanterie pour la « Journée Blessés de l'Armée de Terre »

Le 1er Régiment d'Infanterie se mobilisant pour les blessés de l'Armée de Terre lors de la journée nationale dédiée à leur soutien, organise un loto dont les bénéfices iront dans les fonds de soutien des blessés.

Le commandant du 1er Régiment d'Infanterie, par courrier en date du 25 avril 2019 sollicite la générosité de la Commune pour contribuer à cette journée de soutien.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- décide d'attribuer deux bons cadeaux disponibles au Restaurant M de 100 € chacun, soit 200 € au bénéfice de cette opération.

n° 2019D2706-04

Objet : Projet d'Arrêté de Schéma de cohérence

territoriale de l'arrondissement de Sarrebourg

Rapport :

Conformément aux dispositions de l'article L.143-20 du code de l'urbanisme, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Sarrebourg, porteur du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Arrondissement de Sarrebourg, a transmis le projet arrêté du SCoT à la commune de Niderviller, en tant que Personne Publique Associée.

Ce projet a été arrêté par délibération du Conseil syndical du PETR en date du 30 avril 2019.

En application de l'article R143-4 du code de l'urbanisme, les personnes et les commissions consultées rendent leur avis dans les limites de leurs compétences propres, au plus tard trois mois à compter de la réception du projet de schéma. A défaut de réponse dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

L'arrêt du projet de SCoT marque la fin de la phase des études et le début de la consultation auprès des Personnes Publiques Associées.

Le Maire rappelle que le dossier soumis à consultation est composé :

- de la délibération n°20190430_DEL046 du Conseil syndical du PETR du Pays de Sarrebourg, en date du 30 avril 2019, relative au bilan de la concertation et arrêt du projet du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arrondissement de Sarrebourg (SCoTSAR) ;

- du rapport de présentation constitué de trois tomes :

- Tome 1 : Diagnostic socio-économique

- Tome 2 : Etat initial de l'environnement

- Tome 3 : Explication des choix retenus et évaluation environnementale ;

- du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ayant fait l'objet d'un débat sur ses objectifs et ses orientations au sein du conseil syndical du PETR en date du 18 décembre 2018 ;

- du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) accompagné d'une annexe concernant l'extrait de la Charte du Parc naturel régional de Lorraine ;

- du rapport de synthèse concernant l'élaboration du SCoT de l'Arrondissement de Sarrebourg ;

- du bilan de la concertation

Le Maire rappelle aux conseillers qu'ils ont été invités à étudier le dossier de consultation du projet arrêté du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'arrondissement de Sarrebourg qui leur a été transmis.

Le Maire fait un rapide résumé du dossier et invite les Conseillers à émettre un avis.

Vu la délibération n°20190430 du conseil syndical du PETR du Pays de Sarrebourg du 30 avril 2019 portant arrêt du SCoT,

Vu le rapport de synthèse d'élaboration du SCoT et le bilan de la concertation,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable à l'arrêt du schéma de cohérence territoriale

(SCoT) de l'arrondissement de Sarrebourg. »

n° 2019D2706-05

Objet : Motion Ecoles pour le maintien d'un maître

Les parents d'élèves ont pris l'initiative de saisir L'Inspecteur académique de Sarrebourg pour défendre le maintien d'un maître remplaçant dans la classe CE1 CE2, Monsieur Renaud BLAISE.

En effet, depuis deux ans, les enseignants et les parents d'élèves déplorent une situation de grande instabilité d'enseignement subie par les enfants en raison des nombreuses absences de l'enseignante titulaire et le turn over des remplacements et absences des remplaçants. La rupture pédagogique engendrée provoque des états de stress et des pertes de niveau auprès des élèves.

Les élèves ont pu reprendre confiance grâce à Monsieur Renaud BLAISE, enseignant remplaçant affecté depuis deux mois.

Après délibération, le conseil municipal décide de soutenir la démarche des parents d'élèves pour dénoncer cette situation et demander le maintien de Monsieur BLAISE à la prochaine rentrée, de manière à permettre le bon déroulement de la scolarité des enfants.

Décision du Maire prise en application de l'article L 2122-22 du L 5210-11 du code général des collectivités territoriales

n° 2019I2706-01

Objet : Mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé pour les travaux de réhabilitation du bâtiment Mairie-Ecoles

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que dans le cadre de ses compétences, il a signé la convention de Monsieur Alain BENEDICK, Coordinateur niveau 1, pour assurer la mission de coordination sécurité et protection de la santé pour les travaux de réhabilitation du bâtiment Mairie-Ecoles.

Les prestations s'élèvent à : 840,00 € TTC

Séance du 26 Septembre

Minute de silence suite au décès de M. Jacques CHIRAC

Suite au décès le 26 septembre 2019 de M. Jacques CHIRAC, Président de la République Française du 17 mai 1995 au 16 mai 2007, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se lever afin de respecter une minute de silence.

n° 2019D2609-01

Objet : Demande de subvention exceptionnelle

« Running sous les étoiles » - 2019

Monsieur le Maire informe les conseillers de la

subvention sollicitée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour l'organisation de la manifestation « Running sous les étoiles » organisée au Complexe de salles.

Après délibération et au vu de l'importance de cette manifestation qui participe au rayonnement du village sur le territoire du Pays de Sarrebourg, le Conseil Municipal :

- décide d'attribuer à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Niderviller, une subvention exceptionnelle de 300 €
- autorise le Maire à effectuer le mandatement.

n° 2019D2609-02

Objet : Admission en non valeur

Les Services de la Trésorerie nous informent qu'ils ne peuvent recouvrer certains montants relatifs aux factures eau - budget service eau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- accepte d'admettre en non-valeur, les créances suivantes

- Facture eau 2013R-15-341 Ordre1	137,44 €
- Facture eau 2013R-15-341 Ordre 3	31,33 €
- Facture eau 2018R-8-359 Ordre 4	0,10 €
- Facture eau 2018R-8-359 Ordre 1	0,01 €
Total	168,88 €

- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget eau - compte 6541,

n° 2019D2609-03

Objet : Décision modificative de crédits n° 3 - M14

Le Conseil Municipal, après délibération :

- décide de procéder au vote de virement de crédits suivants :

Crédits ouverts :

Article	Opération	Objet	Montant
1641	OPFI	Emprunts en euros	1 000,00 €
2315	201	Installations, matériels et outillage techniques	4 000,00 €
2135	166	Achat chaudière	6 500,00 €
		Total	11 500,00 €

Crédits à réduire :

Article	Opération	Objet	Montant
2313	195	Constructions	-11 500.00 €
		Total	-11 500.00 €

n° 2019D2609-04

Objet : Décision modificative de crédits

Service eau n° 1 - M49

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2019 ;

Crédits à ouvrir :

Chap	Art	Objet	Montant
16	1641	Emprunt	500,00 €
			500,00 €

Crédits à réduire

Chap	Art	Objet	Montant
23	2315	Poteaux incendie	-500,00 €
			-500,00 €

n° 2019D2609-05

Objet : Demande de subvention AMISSUR

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Département a décidé de réaliser en 2020, les travaux de réfection de la chaussée Rue des Vosges et nous demande de faire en même temps, la réfection des plateaux surélevés.

Après échanges de vue, le conseil municipal :

- approuve le devis présenté par l'entreprise COLAS pour un montant HT de 13 584,00 €
- sollicite la subvention AMISSUR
- autorise le Maire à signer tous documents afférents à cette opération.

n° 2019D2609-06

Objet : Rapport de la CLECT du 11 juillet 2019 et révision de l'attribution de compensation

Le 11 juillet 2019, la CLECT de la CCSMS s'est réunie pour examiner trois thématiques :

- l'évaluation des charges liées aux compétences transférées au 01.01.2019 suite à la réduction des cotisations au SDIS pour le contrôle technique des poteaux d'incendie,
- reversement de la compensation exceptionnelle de la perte de la DSR « Cible » pour les communes concernées,
- paiement par l'ex CCES d'une prestation de balayage sur l'ensemble de ses communes

Notre commune est concernée par ces thématiques, du fait du transfert de sa compétence cotisation au « SDIS ».

Ainsi, pour la Commune de Niderviller, le rapport de la CLECT préconise une augmentation de l'AC de 410 €.

L'AC à verser par la CCSMS à la Commune sera donc dorénavant de 99 452 €

S'agissant d'une révision d'AC dans le cadre de transferts de compétences, le rapport de la CLECT doit être approuvé par les communes concernées dans les 3 mois qui suivent la notification du rapport.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le rapport de la CLECT du 11 juillet 2019
- Autorise la révision de son attribution de compensation pour la faire passer à **99 452,00 €**

n° 2019D2609-07

Objet : Demande de subvention DETR « Eclairage public » :

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers, l'opération « réhabilitation de l'éclairage public » dans le cadre de l'étude menée par la Communauté de Communes de Sarrebourg et débutée sur l'année 2019

Le montant total des travaux s'élève à 45 347 € HT.

Une première phase a été réalisée en 2019 pour un montant de 13 755 € HT, subventionnée à hauteur de 5 000 € par la DETR.

La deuxième phase sera faite sur l'année 2020 pour un montant de 31 592 € HT.

Le Conseil Municipal :

- approuve cette opération ;
- sollicite la subvention DETR année 2020 ;
- autorise le Maire à signer tout document correspondant.

n° 2019D2609-08

Objet : Convention de partenariat avec
Les Rangers de France du Grand Est

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer une convention de partenariat avec l'Association des Rangers de France du Grand Est représentée par Monsieur Eric MULLER, Président.

La convention décrit les conditions et les modalités de collaboration entre les parties, dans le cadre de la mise en place, par les Rangers de France du Grand Est, du projet qui a pour but de protéger l'environnement et qui concerne essentiellement :

- la protection et la valorisation de la nature ;
- la surveillance des lieux sensibles au travers de patrouilles champêtres ;
- d'activités préventives et pédagogiques auprès du public ;
- d'initiation à la topographie et la cartographie ;
- l'organisation de randonnées

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte la convention de partenariat ; autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette adhésion.

Séance du 21 Novembre

n° 2019D2111-01

Objet : Renforcement du réseau AEP - Rue de Lorraine et Rue de la Tuilerie

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, l'opération de renforcement du réseau AEP - Rue de Lorraine et Rue de la Tuilerie.

Il leur explique qu'il est désormais obligatoire de dématérialiser les marchés publics et donc de les mettre en ligne sur une plateforme appelée DEMATIS.

Suite à la parution du marché, les entreprises ayant remis une offre étaient les suivantes :

- SOGEA EST - ETP REICHART pour un montant de

315 351,13 € HT

- PRESTINI pour un montant de 280 105,00 € HT

- SCRE pour un montant de 254 759,20 € HT

La Commission d'appel d'offres réunie le 21 novembre 2019 a décidé de retenir l'offre la moins disante, société SCRE.

Le conseil municipal, après délibération :

- adopte le projet, approuve le choix de la commission d'appels d'offres

- dit que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au compte

2315/13005 du budget Service Eau

- autorise le maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

n° 2019D2111-02

Objet : Décision modificative n°04/2019 :
Rectification compte assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la demande des services de la Trésorerie décide de procéder à la décision modificative suivante :

COMPTES DEPENSES

Se ns	Sect ion	Ch ap	Art	Objet	Montant
D	I	O4 1	215 38	Réseaux assainissement pluvial	246 400,50 €

TOTAL 246 400,50 €

COMPTES RECETTES

Se ns	Sect ion	Ch ap	Art	Objet	Montant
R	I	O4 1	215 32	Réseaux assainissement pluvial	246 400,50 €

TOTAL 246 400,50 €

n° 2019D2111-03

Objet : Décision modificative n°5/2019 : Achat matériels pour complexe de salles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à la décision modificative de crédits suivante, sur le budget M14 de l'exercice 2019 :

COMPTES DEPENSES

Se ns	Sect ion	Ch ap	Art	Op	Objet	Montant
D	I	21	2188	166	Achat matériels divers	2 400,00 €
D	F	O2 3	O23		Virement à la section invest.	22 400,00 €

D	I	21	2183	209	Matériel informatique écoles	-449,16 €
D	I	21	2183	203	Matériel informatique salle	1 733,82 €
D	I	21	2183	183	Matériel informatique mairie	-1 284,66 €
D	I	21	2188	203	Achat protection sol	10 000,00 €
TOTAL						34 800,00 €

COMPTES RECETTES

Se ns	Sect ion	Ch ap	Art	Op	Objet	Montan t
R	F	73	738 1		Taxe addit. aux droits de mutation	22 400,00 €
R	I	02 1	021	ON A	Virement de la section d'exploit.	22 400,00 €
R	I	13	134 1	19 5	DETR Toiture	-6 500,00 €
R	I	13	132 1		AMITER Toiture	-3 500,00 €
TOTAL						34 800,00 €

n° 2019D2111-04

Objet : Modification du tarif du complexe de salles et mise en place d'un tarif pour le revêtement du sol de la salle de sports

Modification du tarif du complexe de salles :

1) Monsieur le Maire rappelle le tarif de location de la salle de sports du complexe de salles en vigueur actuellement. Il explique la nécessité de rajouter un tarif "Autres organismes" à celles existantes (Associations de Niderviller et Associations extérieures à but non lucratif) pour les contrats annuels de location. Il propose de multiplier par 3 le tarif de base pour cette catégorie.

2) Mise en place d'un tarif de pose d'un revêtement de protection du sol de la salle de sports (Cette possibilité devra rester exceptionnelle et ne saurait excéder quatre fois par an)

Monsieur le Maire indique que suite à l'acquisition d'un revêtement de sol pour la salle de sports, il est nécessaire de fixer le tarif de la mise en place et du retrait de ce revêtement qui seront obligatoirement effectués par les agents communaux.

Proposition est faite d'appliquer les tarifs suivants :

- associations de Niderviller : 900 €
- associations extérieures : 1 200 €
- autres organismes : 1 800 €

Les associations de Niderviller pourront effectuer cette mise en place sous le contrôle d'un agent communal au tarif de : 500 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- accepte ces propositions
- autorise le Maire à appliquer ces tarifs

n° 2019D2111-05

Objet : ONF Destination des coupes

Concerne le Programme des Travaux d'exploitation joint (EPC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la destination des coupes de la forêt communale pour l'exercice 2020

Coupes parcelles n° 3,4,11,13,14 et totalité.

Vente de grumes façonnées et vente amiable de produits sur pied et de houppiers.

Autorise le Maire à signer les contrats (devis d'assistance technique, devis d'entreprise) correspondants et à fixer les délais (façonnage et débardage).

Les grumes seront vendues par l'ONF par vente, contrat d'approvisionnement ou vente amiable. Frais de gestion ONF vente groupée ou contrat = 1 %

Décide la vente du bois de nettoyage par lot aux particuliers et fixe le prix à 15 € le stère tout compris.

Confie à l'ONF le suivi des lots de bois de chauffage suivant le tarif des prestations ONF : matérialisation et réception (3,10 € HT /stère soit 3,72 € TTC /stère)

n° 2019D2111-06

Objet : Dissolution du lotissement « Le Coteau des Argiles II »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant qu'après prise en charge du déficit par le budget principal, les opérations du lotissement seront terminées

Après délibération, le conseil municipal :

- approuve la prise en charge du déficit du lotissement par le budget principal à hauteur de 94 744.01 €
- prononce la dissolution du lotissement précité ;
- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Compte 7552 « Prise en charge déficit budget annexe »

Titre de 94 744.01 € du budget Commune

Compte 6521 « Déficit des budgets annexes »

Mandat de 94 744.01 € du budget Lotissement

Le memento du Nidervillois : (A conserver jusqu'au prochain numéro)

Mairie : tél 03 87 23 80 02

- e-mail : mairie@niderviller.com

- site internet : www.niderviller.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- Lundi, mardi et jeudi : de 13h30 à 17h30.

- Vendredi : de 13h30 à 17h.

- Permanence d'urgence : samedi de 10h à 11h.

- Permanence : Maire et Adjoints : lundi de 17h30 à 19h.

Le Maire (domicile) : 03 87 23 78 43

Présidents de commissions du conseil municipal

René PILLOT, 1^{er} adjoint (finances, forêt) :

03 87 23 69 85

Marie-V. BUSCHEL, 2^{ème} adjoint (action sociale, écoles, jeunesse) :

03 87 23 65 86

Jean-Paul BOLLEY, 3^{ème} adjoint (travaux, voirie, ouvriers, sécurité) :

03 87 23 79 51

Claudine KRIEGER, (cadre de vie) : 03 87 23 79 99

Josiane OSWALD, (communication) : 03 87 23 78 75

Véréna GOSSE, (fêtes, cérémonies, associations) :

03 87 03 90 60

Services d'urgence :

Pompiers : 18

Jean-Philippe METZGER : (chef de corps des sapeurs pompiers de Niderviller) : 03 87 23 79 67

Gendarmerie : 17

SMUR : 15

La poste : tél 03 87 23 80 00, Horaires d'ouverture

Matin : samedi de: 09h00 à 11h00.

Après-midis : du lundi au jeudi de: 15h00 à 17h00,

le vendredi de 14h00 à 16h00

Présidents des associations de Niderviller

Club de l'amitié : Monique MORGENTHALER

Foyer des jeunes : Marie-Véronique BUSCHEL

En Musique ! : Etienne OSWALD

Donneurs de sang : Gilles BONNE

Anciens combattants : Fabrice LAMIRAULT

Sté arboriculture : Nathalie KIENITZ

Sté carnavalesque : Marie-Rose BRENNER

Tennis Club : Gilbert PARiset

Club Pétanque : Bernard COUZIGNE

Club épargne Le Lorrain : Joseph KRUMMENACKER

Club épargne Le Nidervillois : Rémy MICHEL

UNIAT : René HASLAUER

Chorale : Monique MORGENTHALER,

Conseil de fabrique : Jean-Claude PETIT-PHAR

Diouk's band : Dominique BONNE

Société ornithologique : Claude STORDEUR

A.P.N. : Gérard MICHEL

Écurie de la Cantera : Loïc TEUTSCH

Loisirs Créatifs : Geneviève PARiset

Amicale du Personnel : Jean KARCHER.

Culture et Traditions Nidervilloises : Dominique BONNE

Divers

- Renseignements administratifs : 39 39

- **CC-Sarrebourg Moselle Sud** : tph : 03 87 03 05 16 ;

internet : www.cc-sms.fr,

- **Foyer des jeunes** : téléphone : 03 87 03 50 10

permanence le lundi de 20h30 à 22h

e-mail : foyerdesjeunes@wanadoo.fr

Nos déchets : tph : 0800 807 018

-- **Pôle déchets du Pays de Sarrebourg** : Numéro vert (gratuit) pour les réponses à toutes vos questions sur les ordures ménagères : 0 800 807 018

- les **déchets ménagers non recyclables** sont collectés **les lundis des semaines impaires** sur présentation du container au couvercle bordeaux (facturation à la levée)

- les **déchets recyclables** sont collectés **les mardis des semaines paires** dans la poubelle au couvercle vert : bouteilles et petits flacons en plastique (on peut laisser les bouchons), boîtes métalliques, bouteilles d'huile, briques alimentaires ou aérosols, journaux, magazines, prospectus, cartons et cartonnets, annuaires, etc .

Les nouveautés admis dans le bac de tri à partir de 2020

Tous les autres emballages en plastique et les petits emballages en métal

Le verre est à déposer dans les bornes à verre et les textiles, chaussures et maroquineries dans les bornes à textile installées dans chaque commune

Les formellement interdits dans les écobacs (à déposer en déchetteries :

- les produits toxiques : peinture, acides, bases,...

- les produits phytosanitaires : engrais, herbicides, insecticides...

- les solvants : acétone, white-spirit, éther, essences...

Huile moteur, liquide de freins.

Horaires d'ouverture des déchetteries

Troisfontaines : 03 87 25 58 36 : lundi, mardi : 14h à 18 h ; jeudi : 9h à 12h ; samedi : 9h à 12h et 13h à 18h.*

Sarrebourg : 03 87 07 37 21 ; lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h à 12h et 13h à 18h ; mardi et jeudi : 9h à 12h.*

Dabo : 03 87 07 38 64 ; lundi, vendredi : 14h à 18h, mercredi : 9h à 12h ; samedi : 9h à 12h et 13h à 18h.*

Berthelming : 03 87 03 12 36 ; lundi : 9h à 12h, mercredi, jeudi : 14h à 18h et samedi : 9h à 12h et 13h à 18h.*

itting : 03 87 08 87 13 ; mardi : 9h à 12 h, mercredi, vendredi : 14h à 18h et samedi : 9h à 12h et 13h à 18h.*

Mittelbronn : 03 87 07 18 52 ; mardi, jeudi et samedi : 9h à 12h et 13h à 18h . *Moussey : lundi, vendredi : 14h à 18h, mercredi 9h à 12h et samedi : 9h à 12h et 13h à 18h.*

*(horaires d'hiver du 1/11 au 28/2 : fermeture à 17h)

La Fête des Seniors



Le dimanche 24 novembre, la municipalité a fêté ses "Seniors"
(sur la photo : les personnes âgées de plus de 80 ans et les nouveaux de la classe 1954)

Anniversaire de Mme Antoinette HAFFNER : 90 ans



Monsieur le Maire, les adjoints et une délégation du conseil municipal se sont réunis pour fêter les 90 ans de Mme Antoinette HAFFNER née UNTEREINER à Niderviller le 06.08.1929. Ils ont été accueillis très chaleureusement au domicile de son fils Yves et de sa belle-fille Christiane. Madame HAFFNER s'est mariée à Niderviller le 05 mai 1950 avec Charles HAFFNER, ouvrier communal décédé le 14 avril 2002. De cette union sont nés trois enfants : Romain (décédé), Marc et Yves. Un moment de convivialité a été partagé avec toute sa famille.